

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique
Université Mohamed Seddik Ben Yahia, Jijel



Faculté des lettres et des langues
Département de lettres et de langue française

N° de série :

N° d'ordre :

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de master
OPTION: sciences du langage.

Intitulé:

**L'utilisation de la langue française dans l'administration algérienne :
cas du secteur bancaire, BADR et CPA de TAHER.**

Membres de jury :

- Président : BENAMOR**
- Rapporteur : BEDOUHENE Nouredine**
- Examineur : AYAD Abderrahmane**

Présenté par :

HERRI lemya
LAIEB choayb

Année universitaire : 2018/2019

La sociolinguistique générale, étudie la covariance entre les faits linguistiques et les faits sociaux, elle s'intéresse à l'étude de la langue dans son contexte socioculturel dont les représentations, elle considère aussi son objet d'étude la langue qui constitue un système clos qui fournit un cadre trop étroit pour l'étude des problèmes linguistiques, la sociolinguistique, selon Dubois et al (2007, P.435.) : « *se fixe comme tâche de faire apparaître dans la mesure du possible la covariance des phénomènes linguistiques et sociaux et, éventuellement, d'établir une relation de cause à effet* ».

Cette jeune discipline se demande comment l'espace peut modeler les comportements linguistiques et langagiers. Ce qui caractérise la situation linguistique en Algérie, c'est la présence et la pratique de plusieurs langues : le tamazight ou le berbère, l'arabe classique et algérien et notamment le français. Depuis l'indépendance, l'Algérie connaît une situation linguistique très riche intéressante avec la coexistence de plusieurs langues et de leurs variétés. ces langues ne partagent pas le même statut et la même présentation comme l'affirme TALEB IBRAHIMI khaoula(,P. 291-298.) :

Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes. (L'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre par la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires. (TALEB-IBRAHIMI, Khaoula. «De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens».

Le français occupe une place fondamentale au sein de la société Algérienne et dans le milieu professionnel de pays.

Parmi les domaines professionnels en Algérie, la langue française est utilisée à différents degrés et différentes fréquences en tant qu'outil de communication et de travail, comme celui de l'administration. Malgré son statut équivoque en Algérie, l'utilisation du français a connu une importante extension après l'indépendance même s'il est une langue étrangère, il continue d'être un outil de communication professionnelle dans beaucoup de secteurs, notamment les secteurs économiques et bancaires. Dans notre cas, nous avons choisi comme sujet de recherche :

L'utilisation de la langue française dans l'administration Algérienne : cas du secteur bancaire, banque de la BADR (banque d'agriculture de développement rural) et la banque de CPA (crédit populaire d'Algérie) de Taher.

Nous avons décidé d'aborder ce sujet pour essayer de comprendre l'utilité de l'usage de la langue française par les employés et les clients au sein de la banque BADR et CPA de TAHER. Le choix de ce sujet de recherche trouve sa justification dans les raisons suivantes :

-Nous voulons connaître l'utilité de l'usage du français dans les différents contextes au sein des banques citées ci-dessus.

-Il s'agit de savoir si les employés recourent à l'usage du français seulement pour des besoins communicatifs.

-Nous voulons également savoir si les employés recourent à d'autres différentes langues étrangères lors des différents contacts avec les clients des deux banques.

En fait, c'est ce qui nous amène à nous intéresser à cette étude et à formuler la problématique suivante :

«Dans quels type de communication font-ils appel à la langue française chez les employés et les clients des banques BADR et CPA de taher ? ».

De ce fait, pour approfondir cette étude, nous nous posons en outre quelques questions :

- Pour quels besoins langagiers les clients et les employés de la banque recourent-ils à l'usage du français ?

-Est-ce que l'usage de la langue française facilite le contact employés/ clients au sein de ces banques ?

A toutes ces questions, nous pouvons proposer les hypothèses suivantes :

-Les employés et les clients feraient recours à l'usage du français pour des besoins langagiers dans le domaine terminologique bancaire.

-L'usage du français serait un moyen de pratique propre au statu des banques.

Pour réaliser cette étude, nous allons adresser un questionnaire à une dizaine d'employés et une dizaine de clients de chacune des deux banques. Notre travail sera basé sur l'analyse d'un corpus qui sera constitué des réponses fournies par nos enquêtés. Nous allons faire une analyse rigoureuse en vue d'obtenir des résultats plus ou moins scientifiques.

Notre travail de recherche comportera deux parties : une partie théorique et une partie pratique.

Le premier chapitre de la partie théorique sera consacré à la présentation de la situation sociolinguistique de l'Algérie ainsi, que les langues en usage et leurs statuts respectifs au niveau constitutionnel et les usages quotidiens avec la définition des concepts de base qui sont en relation avec notre recherche : la sociolinguistique, la variation linguistique, bilinguisme, plurilinguisme et la diglossie.

Le deuxième chapitre de cette même partie posera le processus de l'usage des langues dans un même pays, on va parler des marchés linguistiques en Algérie avec la politique linguistique qui existe.

Introduction générale

En ce qui concerne la deuxième partie, elle sera composée de deux chapitres, le premier sera consacré à la présentation du corpus choisi et le déroulement de notre travail qui comporte toutes les informations nécessaires concernant l'échantillon, les méthodes de recueil de données collectées alors que le second fera l'objet de l'analyse du corpus et l'exposition des résultats obtenus. Pour terminer, nous espérons que notre modeste travail apporte un plus aux études déjà réalisées dans le domaine de la sociolinguistique.

Cette partie est constituée de deux chapitres dans lesquelles nous aborderons quelques concepts de base théoriques nécessaires à notre analyse pratique.

Nous nous intéresserons d'abord à l'étude de la situation sociolinguistique en Algérie. Nous allons également essayer de définir toutes les notions clés qui sont en rapport avec notre sujet de recherche.

Nous allons commencer notre travail de recherche par la présentation du champ sociolinguistique en Algérie. celui-ci est composé de plusieurs langues parlées dont le statut diffère de l'une à l'autre et se distingue par une complexité qui est due à l'histoire du pays et sa géographie. Nous constatons la présence de multiple langues et variétés linguistiques en Algérie, cette situation de plurilinguisme est complexe car elle se caractérise par la coexistence de plusieurs langues principales à connaître, étant : l'arabe standard, l'arabe algérien, le tamazight où le berbère avec ses variétés, le français qui est la première langue étrangère et en négligeant pas l'anglais qui prend de plus en plus sa place dans la pratique langagière quotidienne des algériennes.

I. Les langue en présence en Algérie

1. Le tamazight

C'est la langue maternelle de partie de population, elle est constituée par les dialectes berbères actuels. C'est une langue essentiellement orale.

Selon TALEB IBRAHIMI Kh(P.291-298) : « *Ces parlers amazighs, comme on les dénomme maintenant, constituent le plus vieux substrat linguistique de cette région et sont, de ce fait, la langue maternelle d'une partie de la population.* » (De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens)

Le tamazight trouve dans l'Algérie sous différents variétés qui sont principalement :

- le Kabyle (taqbaylit) : utilisée dans le nord du pays, principalement dans ces trois wilayas : Tizi-Ouzou, Bejaïa, Boumerdes et Bouira.
- le Chaoui (tachaouit) : parlé par la population des Aurès.
- le Mzabi (Mzab) : pratiqué par les mozabites, plus particulièrement a Ghardaïa.

- le Tergui (tamachek des Touaregs du grand sud) : utilisé par les touaregs, qui vivent au Hoggar et au Tassili

Le tamazight malgré son ancienneté il n'a pas gagné une grande place par rapport aux autres langues comme le français au lendemain de l'indépendance, les locuteurs berbérophones n'ont cessé l'arabe cessé de revendiquer l'officialisation de la langue berbère puisqu'elle ne bénéficiait d'aucun statut privilégié T.ZABOOT confirme : « *Le berbère n'a jamais bénéficié ni de mesures administratives ou politiques ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement.* » (ZABOOT T., Un code switching algérien, 1989)

Après plusieurs manifestations et des revendications fait par les berbérophones c'est ne que en 2002 que le tamazight proclamé langue national dans l'Algérie cette proclamation a été incarnée par la création d'un centre nationale pédagogique et linguistique pour l'enseignement du berbère et par la création des département d'enseignement de langue et de culture berbères à Bejaïa et Tizi-Ouzou .

2. l'arabe

L'arabe c'est la langue officielle et nationale depuis l'indépendance. Quant on parle de l'arabe en Algérie, on désigne deux variété linguistique qui sont : l'arabe classique et l'arabe algérien plus ou moins proches l'une de l'autre.

L'Arabe classique

C'est la variété la plus ancienne, elle est la plus soutenu, la langue de Coran et d'Islam ; c'est ce que confirme les propos de TALEB IBRAHIMI Khaoula, (1995, P.05) : « C'est cette variété choisie par Allah pour s'adresser à ses fidèles » ; ce qui explique à la fois ça vocabulaire qui très riche et la régularité de ses règles grammaticales.

L'arabe classique proclamé une langue nationale et officielle dans l'Algérie depuis l'indépendance

C'est la langue que l'état s'efforce d'imposer, depuis l'indépendance de l'Algérie(1962). Ayant adhéré depuis cette date à la ligue arabe , les dirigeants algériens se sont empressés d'affiner l'arabité de l'Algérie, se gardant bien toutes fois de faire figurer dans les principes généraux régissant la société algérienne.

CHERIGUEN F. (1997 :62-63)

Malgré son statut officiel et son utilisation dans les médias et l'enseignement, l'arabe n'utilise pas dans des situations informelles, mais elle reste une marque d'identification et d'appartenance.

Arabe dialectal

L'arabe dialectal ou l'arabe Algérien c'est la langue maternelle de la majorité des populations, c'est la variété parlée donc elle n'est pas officielle et n'a pas intégré dans le domaine d'enseignement pour bien expliquer le statut de l'arabe dialectal

Ces dialectes constituent la langue maternelle de la majorité des Algériens et sont le véhicule d'une culture populaire riche et variée ; par leur étonnante vitalité, les parlers algériens témoignent d'une formidable résistance face à la stigmatisation et au rejet que véhiculent à leur égard les normes culturelles dominantes.

(TALEB IBRAHM KHAOULA, op.cit)

L'arabe dialectal est utilisé dans les échanges verbaux chaque jour entre les amis mais rarement dans une situation formelle comme les médias ou la justice ; elle est caractérisée par le recours aux autres langues.

3. Le français

L'Algérie est parmi les pays qu'ont été colonisés par la France, les 132 années d'occupations françaises ont laissé leur empreinte sur l'Algérie et le peuple algérien, directement après l'indépendance la langue française a pris sa place parmi les langues utilisées en Algérie et devenu sans doute la première langue étrangère, et jouit

d'un statut particulier par rapport aux autres langues étrangères car elle est trouvée dans la vie quotidienne des algériens RAHAL.S affirme :

La langue française occupe une place prépondérante dans la société algérienne, et ce, à tous les niveaux : économique, social et éducatif. Le français connaît un accroissement dans la réalité algérienne qui lui permet de garder son prestige, et en particulier, dans le milieu intellectuel. Un bon nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne.

(RAHAL S., La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ?)

Après l'indépendance, l'Etat algérien a délimité le champ d'utilisation de la langue française essentiellement dans certaines institutions pour généraliser l'usage de la langue arabe donc réduire l'usage de français, malgré ça la langue française garde ce statut est restée aggravé dans la société algérienne et dans les différents domaines économique dans certaines administrations, et dans le secteur médiatique et même dans université.

La langue française enseigné a partir de 3eme année primaire jusqu'à la fin de secondaire et même dans université pour les filières scientifique et technique, cela développe le niveau de français chez les algérienne, on peut évaluer a plusieurs million des locuteurs algériennes maîtrisant plus ou moins correctement la langue française ce qui met l'Algérie comme deuxième pays francophone après la France .

4. l'anglais

C'est la deuxième langue étrangère dans l'Algérie après le français, mais sur le plan international elle est parmi les langues les plus parlés au monde, la langue de la recherche scientifique et technique et des échanges commerciales, les événements de 1989 ont conduit à des réformes sociales et économiques visant l'institution éducative et, en particulier, ont autorisé la substitution de l'anglais au français en quatrième année du second cycle de l'école fondamentale. Par conséquent, en 1993

l'enseignement de l'anglais devient possible comme langue étrangère selon le choix des parents, cette politique est trouvée en face de la réalité socioculturelle de l'Algérie, vu l'inexistence de cette langue dans l'environnement linguistique et culturel du sujet parlant algérien, elle n'a gardé que sa réputation de langue des sciences et des techniques. Aujourd'hui l'anglais reste en position faible avec le français chez les algériens mais la maîtrise de cette langue est devenue une nécessité à cause de la mondialisation qui impose l'anglais comme la langue du monde.

5. l'espagnol

La présence espagnole pendant la colonisation française dans l'ouest algérien a laissé des traces linguistiques sur la variété oranaise d'arabe dialectal, la présence de la langue espagnole est forte dans le parler quotidien de la population oranaise, cette présence d'espagnol s'explique essentiellement par des facteurs sociaux économiques comme l'ouverture de marché algérien et la proximité géographique d'Algérie avec l'Espagne.

Donc le champ linguistique constitue d'un bouquet de langues et variétés de langues, l'existence de ces langues et ces variétés linguistiques met l'Algérie sur un terrain propice aux recherches sociolinguistiques à cause de sa diversité et de sa richesse.

II. Définitions des concepts :

On continue notre recherche, nous avons jugé primordial de définir des concepts clés sans quoi notre travail ne pourrait être clair et limpide. Ainsi pour asseoir une bonne compréhension du concept nous avons jugé utile de mettre en lumière les points qui intéressent de près cette étude de terrain portant sur l'utilisation de la langue française dans l'administration algérienne.

Dans la suite de ce chapitre, nous essayons de faire définir les notions suivantes tel que :

La sociolinguistique

La variation linguistique

La diglossie

Le bilinguisme

Le plurilinguisme

Pour mieux les comprendre, car ils constituent véritablement la base théorique de notre sujet de travail de recherche.

Sociolinguistique

En principe, la sociolinguistique est l'étude des caractéristiques des variétés, des caractéristiques de leurs fonctions et des caractéristiques de leurs locuteurs, en considérant que ces trois facteurs agissent sans cesse l'un sur l'autre, changent et se modifient mutuellement au sein d'une communauté linguistique. Elle tâche également de découvrir quelles lois ou normes sociales déterminent le comportement linguistique dans les communautés linguistiques et s'efforce de les délimiter et de définir ce comportement vis-à-vis de la langue même.

La sociolinguistique est l'une des sciences du langage, William LABOV, l'un des fondateurs de la discipline considère « qu'il s'agit là tout simplement de linguistique » (LABOV, 1976, P.258).

Avec cette opinion, il prend position contre les linguistes qui suivent la tradition saussurienne et les enseignements du Cours de linguistique générale de F. de Saussure. Pour lui, ces derniers « s'obstinent à rendre compte des faits linguistiques

par d'autres faits linguistiques, et refusent toute explication fondée sur des données extérieures tirées du comportement social.» (LABOV, 1976, P.259).

« La sociolinguistique prend en compte tous les phénomènes liés à l'homme parlant au sein d'une société » (BOYER H. 1996).

On peut considérer que l'émergence du territoire de recherche de cette discipline s'est produite d'abord sur la base d'une critique des orientations théoriques et méthodologiques de la linguistique structurale.

- **Limites et Chevauchement avec la linguistique**

- **La linguistique :**

1. Décrit la langue comme un système autonome
2. S'intéresse principalement à la description du système, au développement dit interne

- **La sociolinguistique :**

1. Considère la langue comme une production/ un acte social
2. s'intéresse principalement à l'interaction entre la société (au sens large) et les productions linguistiques : études des politiques linguistiques, des rapports langues/identités, des rapports sociaux à travers études des normes, études de la variation, les facteurs sociaux expliquant cette variation (géographique, ethnique, sociale, etc.).

A travers l'ouvrage, intitulé « *l'enquête sociolinguistique* », Ahmed BOUKHOUS définit aussi clairement, le concept, et il explique, dans des termes clairs, l'envergure de cette discipline; il affirme que :

La sociolinguistique a pour objet de décrire et d'expliquer les rapports existants entre, d'une part, la société et, d'autre part, la structure, la fonction et l'évolution de la langue. Le sociolinguiste étudie ces rapports dans la vie sociale en collectant les données à analyser in vivo, c'est à dire d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, par le moyen d'instruments qui assurent aux résultats de la recherche objectivité et fiabilité.

(J-L.Calvet et al, L'enquête sociolinguistique, p.15).

Ainsi, cette dernière définition détermine, à nos sens, d'une manière plus claire, la signification, les objectifs et le champ d'investigation de la sociolinguistique.

La variation linguistique

La variation linguistique, telle qu'elle se présente, est perçue par les sociolinguistes. Dans les années 60, aux Etats-Unis, LABOV W, sociolinguiste bien connu pour son rôle dans la recherche, n'hésite pas à dire que la sociolinguistique c'est la linguistique, même s'il est obligé de constater que certains linguistes négligent à tort l'étude du contexte social : « *Pour nous, notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique* » (LABOV, 1976, pp. 258).

Pour lui, il n'y a pas d'étude de la langue sans prise en compte des hommes qui la parlent sans étude de l'environnement social. De ce fait, il tente de corréler les manières de parler avec des variables sociales. Ainsi la sociolinguiste, il s'agit d'associer chaque variante linguistique à une cause extralinguistique (classe sociale, sexe, âge, habitat, race, attitudes des locuteurs, circonstances de la communication, etc.).

- **Types de variation linguistique**

Avec William Labov, le père de l'approche variationniste en sociolinguistique, on distingue clairement quatre grands types de variations:

- **Variation diachronique:**

« La variation diachronique est liée au temps ; elle permet de contraster les traits selon qu'ils sont perçus comme plus ou moins anciens ou récents. » (M. L. MOREAU, Sociolinguistique. Concepts de base, 1997, p. 284).

- **Variation diatopique:**

« La variation diatopique joue sur l'axe géographique ; la différenciation d'une langue suivant les régions relève de cette variation. Pour désigner les usages qui en résultent, on parle de régiolectes, de topolectes ou de géolectes » (M. L. MOREAU, Sociolinguistique. Concepts de base, 1997, p. 284).

- **Variation diastratique:**

« La variation diastratique explique les différences entre les usages pratiquées par les diverses classes sociales. Il est question en ce cas de sociolectes » (M. L. MOREAU, Sociolinguistique. Concepts de base, 1997, p. 284).

- **Variation diaphasique :**

« On parle de variation diaphasique lorsqu'on observe une différenciation des usages selon les situations de discours ; ainsi la production langagière est-elle influencée par le caractère plus ou moins formel du contexte d'énonciation et se coule-t-elle en des registres ou des styles différents» (M. L. MOREAU, Sociolinguistique. Concepts de base, 1997, p. 284).

Bilinguisme

La notion de bilinguisme est composée de deux mots « bi » vient de l'élément grec «bis » qui signifie deux ou double, le mot tout entier signifie la présence de deux langues dans une utilisation linguistique. Le bilinguisme est un phénomène complexe qui résulte de la cohabitation des langues.

Le concept du bilinguisme est une notion générique qui désigne généralement un individu parlant deux langues différentes, on considère alors, qu'il ya bilinguisme

quant une personne est capable d'utiliser deux langues d'une manière égale et sans qu'une langue prime sur l'autre. Or, cette notion n'est pas réservée uniquement aux individus, mais elle est souvent utilisée pour qualifier des sociétés, des groupes sociaux ou ethniques à l'intérieure desquels coexistent l'usage de deux langues, et ce, pour répondre à leur besoin vital de communiquer, et de l'interaction verbale entre leurs membres. Ceci dit, une communauté bilingue n'est pas une collectivité où tout le monde parle deux langues, mais plutôt une société où tout individu est parfaitement libre de parler la langue qui lui facilite la communication et l'échange.

Selon **J. HAMERS** et **M. Blanc** dans leur ouvrage (Bilingualité et Bilinguisme),

« Le bilinguisme est l'état d'un individu ou d'une communauté qui se réfère à la présence simultanée de deux langues chez un individu ou dans une communauté. »

Il y a aussi de nombreuses définitions, nous retenons les suivantes :

- **Georges MOUNIN** : « Le fait pour un individu de parler indifféremment deux langues. Egalement, coexistence de deux langues dans la même communauté, pourvu que la majorité des locuteurs soit effectivement bilingue.» (dictionnaire de linguistique, 2004, p 52.)
- **BLOOMFIELD** : « la possession d'une compétence de locuteur natif dans deux langues ».
- **MACKEY** : « Nous définirons le bilinguisme comme l'usage alterné de deux ou plusieurs langues par le même individu » (bilinguisme et contact des langues, 1976, p 9).

A partir de ces définitions ci-dessus, on peut dire que le bilinguisme peut rapporter à des phénomènes concernant :

- un individu qui se sert de deux langues,
- une communauté où deux langues sont employées,
- des personnes qui parlent deux langues différentes.

Donc, le bilinguisme consiste, idéalement, la compétence de pouvoir s'exprimer et de penser sans difficulté dans deux langues avec un niveau de précision identique dans chacune d'elles.

Le bilinguisme à travers ces définitions peut être considéré soit comme le fait d'un individu soit comme le fait d'une communauté :

1. Bilinguisme dans un individu

Le processus de l'acquisition des deux langues simultanées par un individu peut se dérouler depuis l'enfance à l'âge de 3-5 ans en milieu naturel d'une façon informelle avant la scolarité obligatoire grâce, selon Noam Chomsky (le linguiste américain), au mécanisme de la langue et à la compétence possédés par l'enfant qui lui permettent d'être capable d'acquérir n'importe quelle langue. Et cela peut continuer pendant l'adolescence et l'adulte en milieu scolarité d'une façon formelle.

Dans ce cas-là, certains linguistes définissent une personne bilingue est celle qui peut être capable de s'exprimer et de communiquer parfaitement dans deux langues, soit actif (le parole et l'écriture), soit passif (par l'écoute et la lecture).

2. Bilinguisme dans une communauté

En effet, le bilinguisme dans une communauté se relie étroitement à la politique linguistique comme toute politique conduite par un Etat ou une organisation internationale à propos d'une ou plusieurs langues parlées dans les territoires relevant de sa souveraineté, pour en modifier le corpus ou le statut, généralement pour en conforter l'usage, parfois pour en limiter expansion. Cette politique linguistique peut être déclarée ou seulement implicite et prend importance particulière dans les Etats multilingues qui sont amenés à légiférer parfois dans le moindre détail. On peut citer, comme par exemple, quelques pays bilingues : le Canada (l'anglais et le français), le Luxembourg (l'allemand et le français), la Suisse (le suisse et l'allemand ou le français), l'Allemagne (le français ou l'anglais, et l'allemand), la France (la langue régionale et le français), les Pays d'Europe de l'Est (le français ou l'allemand, et la langue pays), le Maghreb (le français et l'arabe), etc.

Diglossie

La notion de diglossie (du grec ancien diglottos, signifiant bilingue) est un concept sociolinguistique développé par FERGUSON(1959) pour la description des situations linguistiques et des phénomènes de contacts de langues, ainsi que la réflexion sur l'aménagement linguistique.

la diglossie désigne la coexistence de deux variétés linguistique sur un territoire donné, l'une étant représentée comme supérieure et l'autre inférieure, ces deux variétés peuvent être des dialectes d'une même langue ou bien appartenir à deux langues différentes.

- **Selon Psichari**

Le terme de diglossie apparaît pour la première fois dans le champ des études linguistiques en France, sous la plume d'un helléniste français d'origine grecque, Jean Psichari (1854-1929).

Dans un écrit intitulé « *un pays qui ne veut pas sa langue* », J. Psichari (1928, cité par Boyer 2001), définira ce qu'il entend par diglossie : « une configuration linguistique dans laquelle deux variétés d'une même langue sont en usage, mais un usage décalé parce que l'une des variétés est valorisée par rapport à l'autre. »

Se basant sur une situation sociolinguistique de deux variétés de grec, Psichari met, dans cette première définition, l'accent sur l'aspect conflictuel découlant du contact des deux variétés dont les statuts sont nettement hiérarchisés, l'une d'elles étant socialement valorisée par rapport à l'autre.

- **Selon Ferguson**

En 1959, dans un article devenu célèbre et intitulé « Diglossia », le sociolinguiste américain, Ferguson va préciser le concept, tout en le faisant évoluer, en s'appuyant sur un certain nombre de situations sociolinguistiques : celle des pays arabes (dialectes/arabe classique), la Grèce (demotiki/katharevousa), Haïti (créole/français) et la partie germanophone de la Suisse (suisse allemand/hochdeutsch). Ferguson parle alors de diglossie lorsque : « deux variétés de la même langue sont en usage dans une société avec des fonctions socioculturelles certes différentes mais parfaitement complémentaires. » L'une des deux variétés évoquées par Ferguson est considérée comme haute (high), donc valorisée socialement et utilisée dans les situations formelles, et l'autre est considérée comme variété basse (low), réservée aux communications ordinaires appartenant au domaine de l'oralité.

La diglossie selon Ferguson traduit « une situation linguistique relativement stable dans laquelle, outre les formes dialectales de la langue (qui peuvent inclure un standard, ou un des standards régionaux), existe une variété superposée très

divergente, hautement codifiée (souvent grammaticalement plus complexe), véhiculant un ensemble de littérature écrite vaste et respecté (...), qui est surtout étudiée dans l'éducation formelle, utilisée à l'écrit ou dans un oral formel mais n'est utilisée pour la conversation ordinaire dans aucune partie de la communauté. »

(Calvet, 1993 :36-37).

Le plurilinguisme

Bilinguisme, trilinguisme... plurilinguisme

Il existe un certain flou terminologique concernant le mot « bilinguisme ». Certains chercheurs le réservent pour désigner l'utilisation de deux langues, et distinguent les situations de bilinguisme, de trilinguisme, de quadrilinguisme ... et de plurilinguisme. C'est une acception du terme fréquente surtout dans les années 70.

D'autres auteurs, les plus nombreux, considérant que toutes questions touchant la présence de deux langues dans la société et dans l'individu sont applicables à deux, trois, quatre, cinq...

L'approche plurilingue réfère de ce fait, au répertoire de variétés linguistiques que peuvent utiliser les locuteurs incluant la langue maternelle/première et toutes celles acquises ultérieurement, constituant une compétence plurilingue et pluriculturelle unique et complexe, « Le plurilinguisme est une particularité linguistique que certains personnes possèdent ou développent grâce à des études ou des voyages, qui consiste à pouvoir parler au moins trois langues différentes. »
(<https://www.atenao.com/blog/actualites/bilinguisme-multilinguisme-plurilinguisme>)

C'est-à-dire un individu ne naît jamais bilingue ou plurilingue mais il le devient à travers le temps et par besoin dans sa vie de tous les jours, de ce fait, le degré de maîtrise des langues peut varier d'un individu à un autre ; à titre d'exemple, nous citons l'Algérie pour communiquer, la société algérienne utilise trois langues, à savoir: le français, l'arabe et le berbère. Concernant la communication, surtout à l'oral, les algériens mélangent souvent deux langues, voire trois langues comme : Français/arabe, français/berbère, ou berbère/français. Il s'agit d'une diversité linguistique issue d'une réalité complexe à cet effet CALVET déclare : « Il s'agit

d'une mosaïque linguistique, déterminée par la coexistence de langues de tradition orale et de langue de tradition écrite. »

Les propos de CALVET peuvent traduire le cas d'un enfant berbère, ce dernier apprend le français et l'arabe classique à l'école, l'arabe dialectal dans la rue et le berbère chez lui.

Pour conclure ce chapitre dans lequel nous avons abordé la situation sociolinguistique en Algérie et les définitions des concepts clés. Nous pouvons dire que le paysage sociolinguistique est un bouquet de langue en présence de l'arabe et ses dialectes et le français qui considéré comme la première langue étrangère par excellence.

Dans ce présent chapitre, titré « la valeur des langues en présence dans un pays », nous allons essayer en premier lieu de mettre l'accent sur les marchés linguistiques. En deuxième lieu, nous aborderons la politique linguistique en Algérie.

Avant d'aborder le marché linguistique et la politique linguistique en Algérie, il est nécessaire de comprendre ce qu'une communauté linguistique.

I. La communauté linguistique

Une communauté linguistique est un groupe de personnes qui utilisent le même outil linguistique pour communiquer, Cet outil linguistique est une langue ou un dialecte partagé. Puis que ce concept est principalement associé à la sociolinguistique et l'anthropologie linguistique.

William LABOV,(1976,P.187) atteste que « *la communauté linguistique se définit moins par un accord explicite quand à l'emploi des éléments du langage, que par une participation conjointe à un ensemble de normes* ». Il estime comme « principe fondamental » le fait que : « *les attitudes sociales envers la langue sont d'une extrême uniformité au sein d'une communauté linguistique* » (Ibid.: 338)

Ce qui veut dire que la communauté linguistique peut très bien ne pas coïncider avec l'ensemble des usagers ayant une même langue en partage : c'est le cas, par exemple, pour la Francophonie). Il est important pour le sociolinguiste de mettre en évidence ce que W.LABOV appelle *les réactions subjectives régulières* (et inconscientes le plus souvent) aux usages de la langue, c'est-à-dire les règles en usage au sein de la communauté à une certaine période, l'importance qu'on donne à telle ou telle variation. En d'autres termes tout une trame collective qui investit l'activité linguistique, formée de représentations partagées par l'ensemble des membres de la communauté. C'est ce jeu de rôle entre pratiques, comportements et représentations à composition normative qui fonde non seulement le marché linguistique dominant mais aussi les autres marchés linguistiques alentours ou l'on observe comme sur tous les marchés, des coûts et des gains, des handicaps et des plus-values.(Mme. MEDANE p 3.4)

Donc après avoir découvert le sens de la communauté linguistique chez W.Labov, le concept de « marché linguistique » a été introduit en France vers la fin des années 1970 par le célèbre sociologue et philosophe français Pierre Bourdieu

(1930_2002) à la suite de W. LABOV. Pierre Bourdieu propose, dans son ouvrage *Ce que parler veut dire*, une analyse de l'économie des échanges linguistiques, qui s'inscrit dans la continuité des travaux de laboviens sur les stratifications sociales.

II. Le marché linguistique

Pour P. BORDIEU, (1982, P, 59-95) les échanges linguistiques en communauté relèvent d'une économie spécifique, économie qui donne lieu à « un marché » dominant dont les « prix » sont fixés (tacitement, bien entendu) par ceux qui possèdent le «capital » culturel et linguistique requis pour imposer leur domination et en obtenir des «profits».

Le marché linguistique officiel est donc le lieu d'un rapport de forces où ceux qui détiennent la compétence légitime, donc reconnue, font la loi. Ce qui n'exclut pas l'existence au sein de la même communauté d'autres marchés linguistiques, en marge du marché officiel, à sa périphérie, où les « valeurs », les règles du jeu sont autres (et parfois même inversées). Ce marché est un marché du sens, unifié et dominé, en général, par la langue légitime qui en constitue la valeur dominante (notamment dans les champs de l'école, du travail, de la médecine, de la justice, de l'administration). C'est le marché qui impose la définition du légitime et de l'illégitime, selon la valeur qui domine sur ce marché et qui impose à ses utilisateurs de produire conformément à ses lois ;

Au sein d'une communauté linguistique, nul ne peut ignorer complètement la loi linguistique ou culturelle. Toutes les fois qu'ils entrent dans un échange avec des détenteurs de la compétence légitime, et surtout lorsqu'ils se trouvent placés en situation officielle [...], les dominés sont condamnés à une reconnaissance pratique des lois de formation des prix les plus défavorables à leurs productions linguistiques, qui les condamne à un effort plus ou moins désespéré vers la correction ou au silence.

(Bourdieu, 1983: 102)

Le mot de *marché* ici ne doit pas être compris dans son sens strictement économique, il faut s'entendre ici de façon très large, comme « toute pratique symbolique ayant un caractère social », selon Bourdieu « Toute situation linguistique fonctionne comme un marché sur lequel le locuteur place ses produits et le produit qu'il produit pour ce marché dépend de l'anticipation qu'il a des prix que vont recevoir ses produits [...] ».

Ainsi, l'effet des marchés linguistiques se fait sentir dans toutes les situations de communication. Et les marchés sont classés selon qu'ils sont plus ou moins proches de celui où prévaut la norme dominante, en d'autres termes, les marchés se hiérarchisent en fonction de leur écart par rapport à la norme reconnue comme légitime. Les marchés de la norme dominante sont ceux de la langue de prestige.

Dans toutes situations de communication, l'effet du marché linguistique est repérable : « Il ya marché linguistique, toutes les fois que quelqu'un produit un discours à l'intention de récepteurs capables de l'évaluer, de l'apprécier, de lui donner un prix ».

Le rapport entre les langues qui existent en Algérie, constitue un enjeu politique « la langue officielle a partie liée avec l'état. Et, cela tant dans sa genèse que dans ses usages ».

D'après ce point de vue, nous pouvons dégager des mécanismes de formation des prix qui sont intimement liées aux mécanismes de dominations politiques.

L'État algérien impose l'arabe classique comme langue officielle, et seule légitime, qui tient un rapport de force contre les autres langues existantes, cela a engendré une unification linguistique du marché linguistique.

III. La sécurité linguistique et l'insécurité linguistique

Le marché linguistique serait une des causes de l'insécurité linguistique. Alors Qu'est ce qu'une sécurité /insécurité linguistique :

Selon J. L.CALVET dans son ouvrage « **la Sociolinguistique** », (1993, P.51)

On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leurs façons de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas.

Ainsi d'après l'approche de Bourdieu « Rapport dominant et dominé » : Bourdieu introduit le terme de « marché linguistique » dans ses études sur l'insécurité linguistique. Pour lui, il existe un marché et dans ce dernier, les locuteurs de la classe dominante fixent les prix. Les locuteurs de la classe dominée, eux s'y soumettent sans remettre en cause la légitimité des emplois langagiers de l'autre classe (Bourdieu, 1982).

Les locuteurs de la classe dominante, définis comme tels parce qu'ils possèdent à la fois le capital économique et le capital linguistique, c'est-à-dire qu'ils parlent la langue « légitime ». À l'inverse, les locuteurs de la classe dominée, considérée comme telle parce qu'elle ne possède ni le capital économique ni le capital linguistique, sont maintenus dans cet état de domination parce qu'ayant aucun pouvoir reconnu sur le marché linguistique officiel. Pour atteindre le modèle linguistique dominant, qui correspondrait dans leur esprit à une progression sociale.

Dès l'apparition du concept, l'insécurité linguistique est présentée comme :

La manifestation d'une quête de légitimité linguistique vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguisée tout à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minorisation et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale.

(MOREAU M L, 1997, p172)

C'est-à-dire qu'en situation d'insécurité linguistique les locuteurs mesurent la distance entre la norme qu'ils utilisent et celle qui domine le marché linguistique.

La sécurité linguistique est, quant à elle, caractérisée par la maîtrise de la norme et la possession de la légitimité linguistique.

IV. La politique linguistique en Algérie

La politique linguistique repose sur de simples langues, peut aller de la coexistence plus ou moins pacifique au conflit ouvert, en passant par toutes les modalités de la concurrence et de l'antagonisme, à base de déséquilibre fonctionnel et l'inégalité statutaire. Les causes non linguistiques de la dominance et donc du conflit, ne sont pas faciles à identifier, mais parmi les plus fréquemment observées : démographique migratoire, politique, économique, militaire et sociale.

La politique d'arabisation.

L'Algérie a adopté une politique d'unilinguisme qui favorise une seule langue, malgré la diversité langagière, état considéré que la diversité linguistique est danger pour unité national « *ce retour à la culture nationale et à la langue arabe, constitue donc tout un programme qui prend en charge les axes prioritaires dans l'édification de l'état, à savoir la révolution culturelle, une politique d'unilinguisme qui favorise une seule la révolution agraire et la révolution industrielles ...* » (Ambroisz QUEFF2LEC, 2002, p. 45)

La politique d'arabisation adoptée par état algérienne pour un but de récupérer identification arabo-musulmane, la langue arabe dans sa version classique a une valeur de sacralité comme langue de Coran, langue nationale, symbole de la culture et d'unité nationale de ce fait

L'arabisation est devenue synonyme de ressourcement de retour à l'authenticité, de récupération des attributs de l'identité arabe qui ne peut se réaliser que par la restauration de l'arabe est une récupération de la dignité bafouée par les colonisateurs et condition élémentaire pour se réconcilier avec soi-même

(TALEB IBRAHIMI Kh, 1995, P 186)

L'Algérie fait plusieurs tentatives politiques pour uniformiser le panorama linguistique du pays en essayons avec tout moyens possible pour arabiser ce qui est francisé, langue arabe s'enracine et le français se propage également elle ne perde pas son prestige et reste toujours présent dans la société algérienne.

La langue arabe et la langue française ont toujours été en concurrence, la première comme langue nationale ou officielle et la deuxième comme première langue étrangère on peut dire que la langue française ne pourra pas disparaître dans le marché linguistique algérien à cause de ce contact avec les langues de pays.

Nous allons présenter dans cette présente partie, l'ensemble des informations concernant les institutions visées pour notre travail, ses fonctions, ses objectifs. De même la méthode de recherche choisie, ainsi que la description du déroulement de l'enquête et l'outil d'investigation des données qui est le questionnaire dans le premier chapitre. par la suite l'analyse des données dans le dernier chapitre.

I. Présentation des lieux de recueil des données

Nous avons choisi deux banques au niveau de la wilaya de Jijel exactement à Taher : La banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) et le crédit populaire d'Algérie (CPA).

1. La banque BADR

La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural est une institution financière nationale créée par décret n°82-106 le 13 mars 1982.

La BADR est une société par actions au capital social de 2.200.000.000 DA, chargée de fournir aux entreprises publiques économiques conseils et assistance dans l'utilisation et la gestion des moyens de paiement mis à leur disposition, et ce, dans le respect du secret bancaire.

En vertu de la loi 90/10 du 14 avril 1990, relative à la monnaie et au crédit, la BADR est devenue une personne morale effectuant les opérations de réception des fonds du public, les opérations d'octroi des crédits, ainsi que la mise à la disposition de la clientèle les moyens de paiement et de gestion.

Depuis 1999, le capital social de la BADR a augmenté et atteint le seuil de 33.000.000.000 Dinars.

- **Les missions de la BADR**

La BADR a été créée pour répondre à une nécessité économique, née d'une volonté politique afin de restructurer le système agricole, assurer l'indépendance économique du pays et relever le niveau de vie des populations rurales. Ses principales missions sont :

- Le traitement de toutes les opérations de crédit, de change et de trésorerie.

- L'ouverture de comptes à toute personne faisant la demande.
- La réception des dépôts à vue et à terme.
- La participation à la collecte de l'épargne.
- La contribution au développement du secteur agricole.
- L'assurance de la promotion des activités agricoles, agro-alimentaires, agro-industrielles et artisanales.
- Le contrôle avec les autorités de tutelle de la conformité des mouvements financiers des entreprises domiciliées.

- **Les objectifs de la BADR**

- L'augmentation des ressources aux meilleurs coûts et rentabilisation de celles-ci par des crédits productifs et diversifiés dans le respect des règles.
- La gestion rigoureuse de la trésorerie de la banque tant en dinars qu'en devises.
- L'assurance d'un développement harmonieux de la banque dans les domaines d'activités la concernant.
- L'extension et le redéploiement de son réseau.
- La satisfaction des ses clients en leur offrant des produits et services susceptibles de répondre à leurs besoins.
- L'adaptation d'une gestion dynamique en matière de recouvrement.
- Le développement commercial par l'introduction de nouvelles techniques managériales telles que le marketing, et l'insertion d'une nouvelle gamme de produits.

(<http://www.cawjjel.org/financement-agricole/87-presentation-de-la-banque-badr> consulté le 18/05/2019.)

La banque BADR de TAHER est organisée comme le montre l'organigramme suivant:

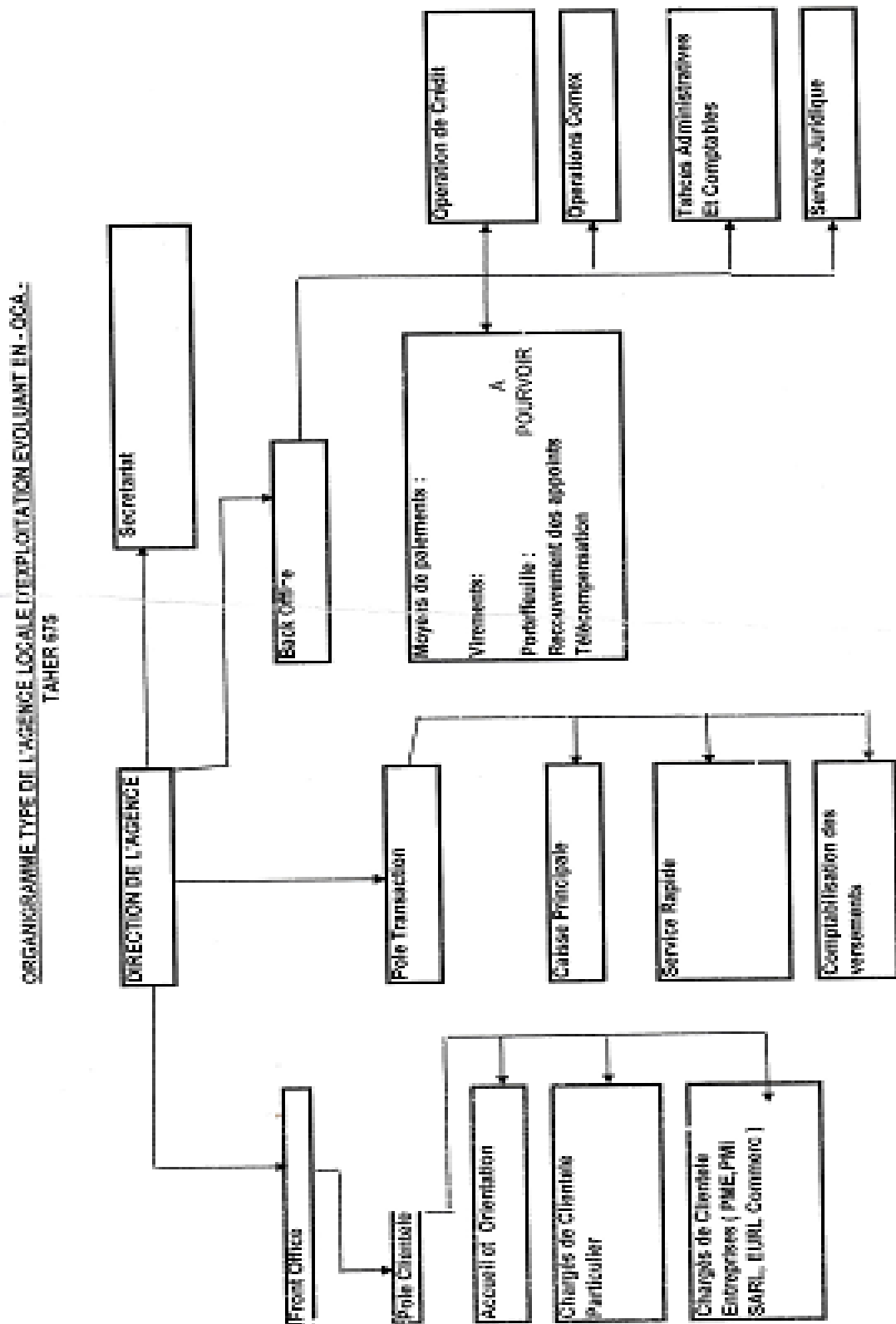


Figure 01 : l'organigramme type de la BADR.

2. La banque CPA

Crédit Populaire d'Algérie a été créé le 11 Mai 1967 avec un capital initial de 15 millions de dinars. Depuis 1996, Il a la qualité de banque de dépôts. Il a spécialement pour missions de promouvoir l'activité et le développement de l'artisanat, de l'hôtellerie, du tourisme, de la pêche et activités annexes, des coopératives non agricoles de production, de distribution, de commercialisation de services de des petites et moyennes entreprise (PME) de toutes natures y compris celles qui font partie du secteur autogéré. En outre, il est habilité à apporter concours financier aux professions libérales.

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) est une banque commerciale créée par l'ordonnance N° 66-36 du 19/12/1966 et immatriculée 15 millions de dinars.

En 1985, le CPA donne naissance à la Banque de développement local (BDL) par cession de 40 agences, le transfert de 550 employés et cadres et 89 000 comptes clientèle.

Défini par ses statuts comme banque universelle le CPA a pour mission de promouvoir le développement du bâtiment, travaux publics et hydrauliques (BTPH), les secteurs de la santé et du médicament, le commerce de la distribution, l'hôtellerie et la distribution, l'hôtellerie et le tourisme, la Petite et moyenne entreprise petite /Petite et Moyenne Industrie (PME/PMI) et l'artisanat.

Conformément à la réglementation en vigueur en Algérie, le CPA traite les opérations de crédits de banque, il peut recevoir des dépôts, accorder des crédits sous toutes ses formes, prendre des participations dans le capital de toute entreprise, mobiliser pour le compte d'autrui tous crédits consentis par d'autres institutions. (<http://elmouchir.caci.dz/cpa-crédit-populaire-dalgérie-agence-jijel-17150.html> consulté le 2 Mai 2019)

La banque CPA de TAHER est organisée comme le montre l'organigramme suivant :

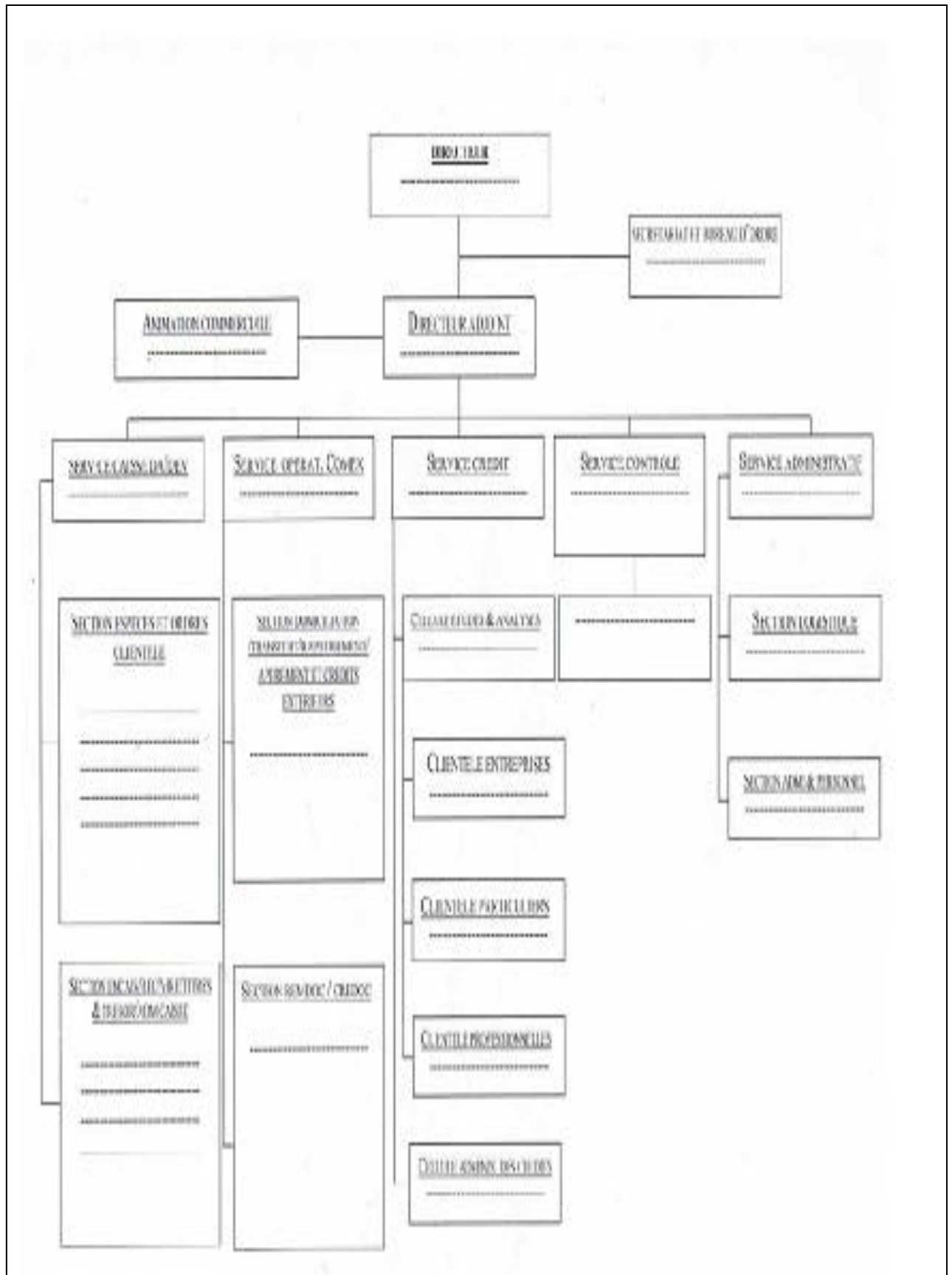


Figure 02 :l'organigramme type de CPA.

II. Le choix du corpus

Le choix du corpus est une étape essentielle dans la démarche de notre recherche parce que c'est à partir du corpus qu'on peut préciser les étapes et la méthodologie de recherche convenable. Pour que notre travail soit concret, notre enquête a été menée auprès de 40 administrateurs et des employées qui travaillent dans deux banques c'est : la BADR et le CPA de TAHER.

Bien que nous n'ayons pu exploiter que 38 questionnaires dont les réponses étaient complétées, nous les avons considérés comme étant l'échantillon représentatif. Puisque le nombre d'effectif administratif est indéfini nous avons choisi les employés et les clients qui sont disponibles pendant notre présence dans les lieux de recueil des données.

III. Présentation du questionnaire

La méthode la plus utilisée pour recueillir un ensemble d'information en général et pour dégager des représentations linguistiques en particulier est l'enquête. L'enquête de terrain est un mode particulier de production de données nécessaires pour l'analyse et la représentation recommandée par la sociolinguistique. : « L'enquête est une recherche d'informations auprès d'individus d'une communauté linguistique pour saisir l'aspect d'une réalité linguistique qui caractérise leur comportement, leurs opinions, leurs jugements, etc.», El Himer (2004 : p, 27).

Pour ce faire l'enquête de terrain nécessite l'utilisation de différentes techniques qui sont : l'observation, l'entretien et le questionnaire. Pour réaliser le volet pratique de cette recherche, qui est une analyse quantitative et qualitative, nous avons opté pour l'utilisation de la méthode d'investigation la plus répandue pour l'enquête sur le terrain le questionnaire. En effet, le questionnaire est l'outil le plus approprié et le plus pratique pour la collecte d'un grand nombre de données linguistiques en peu de temps. Il occupe une place primordiale dans les enquêtes sociolinguistiques.

Notre questionnaire est composé de 22 questions partagées en trois types principales : Le premier est consacré à l'identification du public ; c'est un sort d'introduction au questionnaire qui s'avère nécessaire puisqu'il détermine le profil de l'informateur. Ce sont des questions sur l'âge, le sexe, l'étude et la fonction. Ce qui concerne le deuxième et le troisième type de questions, nous distinguons deux formes

de questions qui sont des questions fermées et semi-fermées qui exigent des réponses directes par « oui » ou bien « non » ou de choisir une réponse d'opinion proposée par l'enquêteur et les questions ouvertes où l'enquêteur à le choix de répondre comme il veut et donne son propre opinion.

Le questionnaire :

Questionnaire sur l'utilisation de langue française dans le milieu bancaire

Nous sommes des étudiants de master science de langage à l'université de Mohamed seddik ben yehya et effectuons une étude sur l'utilisation de la langue française dans le milieu bancaire.

Pour la réussite de notre recherche au sein de votre structure, nous vous prions de bien vouloir contribuer en répondant aux questions ci-dessous.

Ce questionnaire est destiné aux employés et t aux clients de cette l'administration

Veuillez bien cocher votre réponse.

Nom :Prénom : Age :

- Quel est votre genre ?

Féminin

masculin

- Quelle était votre formation initiale ?

.....

- Dans quelle langue avez-vous préparé votre diplôme ?

L'arabe

le français

l'anglais

- Dans quelle langue avez-vous suivi votre formation ?

Arabe

français

- Quelle est la langue la plus utilisée dans votre fonction ?

Arabe

français

- Comment trouver votre niveau du français après votre recrutement ?

Bien

moyen

médiocre

- Quelle est l'utilité de la langue française dans votre travail ?
.....

- Quel registre utilisez-vous dans votre travail ?
 Français (académique) français familier

- Les clients/ collègues parlent-ils le français dans le milieu de travail ?
 Oui non

- A votre avis, la maitrise du français est-elle nécessaire dans le milieu professionnel algérien ?
 Oui non

- Leurs formations, lui permettent-ils de bien manier la langue française ?
 Oui non

- Dans les situations informelles (a la maison, avec les amis) quelle est la langue la plus utilisée?
 Arabe (dialectal) français

- Quelle est la langue utilisée dans les réunions de travail ?
 Arabe français

- Au niveau du travail, dans quelle langue les documents sont rédigés ?
 Arabe français

- Dans quel domaine l'usage du français est nécessaire ?
.....

- La maitrise du français peut-elle aider les clients/collègues dans votre travail ?
 Oui non

- Y' a-t-il d'autres langues, autre que le français, utilisées par les collègues /clients dans le milieu ?
 Oui non
Si oui quelles sont ces langues ?.....

- A votre avis faut-il utiliser l'arabe comme langue de travail ?
 Oui non
Si non pourquoi ?.....
- Est-ce que vous faites encore des efforts pour améliorer votre niveau du français ?
 Oui non
Si oui, comment ?
.....
- Pensez vous que l'apprentissage du français est important ?
 Oui non
- Pensez vous que l'utilisation du français domine l'utilisation de l'arabe ?
 Oui non
- Est-ce que votre entourage vous a soutenu pour apprendre le français ?
 Oui non

IV. Le déroulement de la recherche

Notre travail de recherche à partir le questionnaire, nous semble efficace pour effectuer une étude statistique des comportements langagiers chez un bon nombre des fonctionnaires et des clients. Cette méthode est un excellent moyen pour confirmer ou réfuté les hypothèses mises au début de la recherche. Elle permet d'avoir des données mesurables.

La visite des deux banques et la mise en contact avec les responsables font notre première étape malgré les difficultés que nous avons rencontré au début parce que ces banques ont l'habitude d'accueillir les étudiants des branches techniques et économiques pour effectuer des stages orientés par leurs institues donc il a été difficile de les convaincre de la nature de notre étude et son objectif. Même il y a ceux qu'ils ont refusé de répondre à notre questionnaire.

Après la pré-enquête faite pour vérifier notre questionnaire, nous avons distribué nos questionnaires au personnel administratif et clientèles et les récupérer plus tard. Quant au dépouillement du questionnaire, nous avons les énumérés aléatoirement et les dépouiller par Excel et puis manuellement par l'observation ce qui nous permet d'avoir des réponses objectives et justes.

L'étape de dépouillement et l'étude des données recueillies par le questionnaire est la plus importante phase. Nous avons effectué cette opération de travail par le programme « Excel » pour transformer ces données en chiffres après le codage des réponses mais avant nous avons passé par l'observation générale des réponses et faire une comparaison entre les réponses des sondés de deux afin d'avoir des résultats finals objectifs, Les résultats obtenus sont exprimés en pourcentage et illustrés par des histogrammes, ci-dessous repris.

Dans ce chapitre nous avons abordé la méthodologie choisie pour la réalisation de notre travail de recherche et l'outil d'investigation des données qui est le questionnaire, le chapitre suivant est réservé pour l'analyse et l'interprétation des résultats de questionnaire de notre recherche.

L'enquête par questionnaire basée sur l'analyse quantitative et qualitative permet de rappeler nos réflexions théoriques et les mettre en pratique, tout en les vérifiant par des chiffres et des statistiques. Elles seront interprétées au fur et à mesure et répondront nos hypothèses de départ.

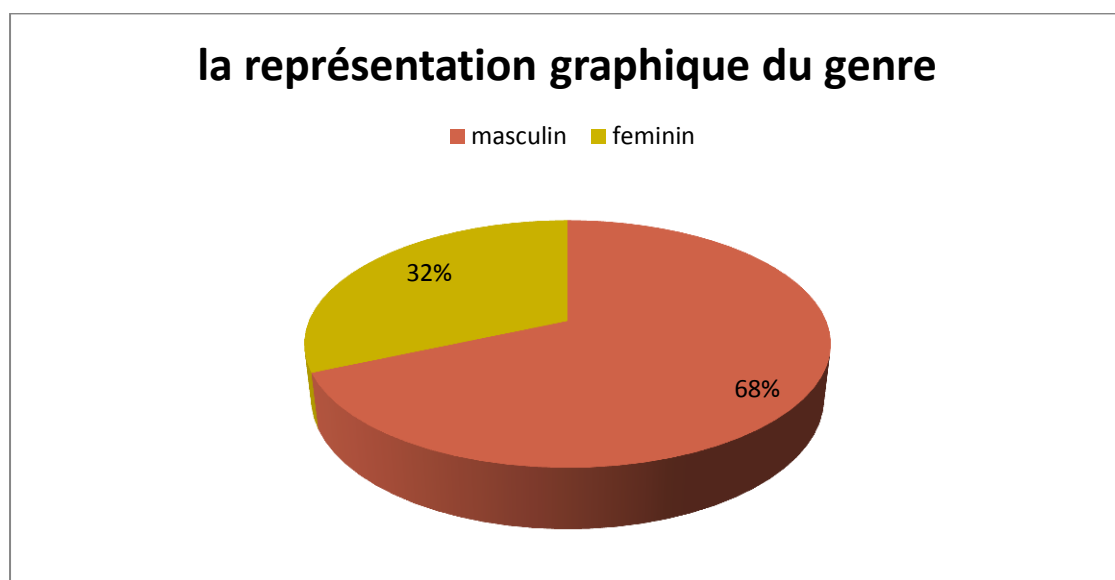
I. Dépouillement et analyse du questionnaire

Nous avons commencé notre étude par une analyse générale des questionnaires disponibles, nous avons adressé le questionnaire à une dizaine d'employés et une dizaine de clients de chacune de deux banques soit la BADR soit le CPA.

Certains employés n'ont pas voulu répondre à notre questionnaire en raison de l'intensité du travail ou de leurs congés. Nous analyserons les copies que nous avons.

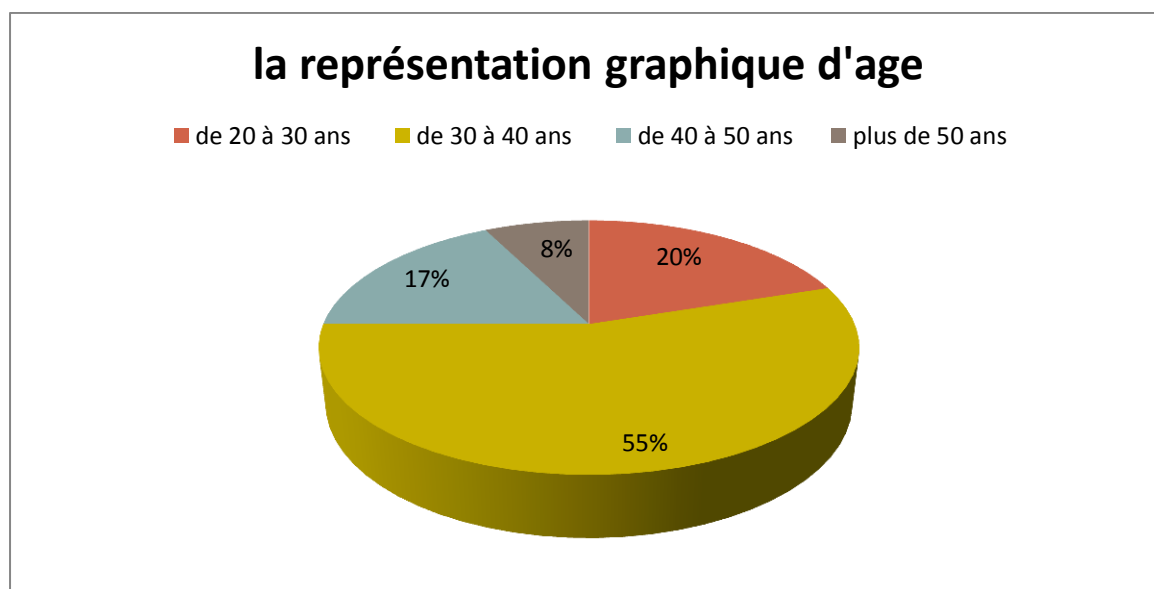
Informations générales

Le genre :

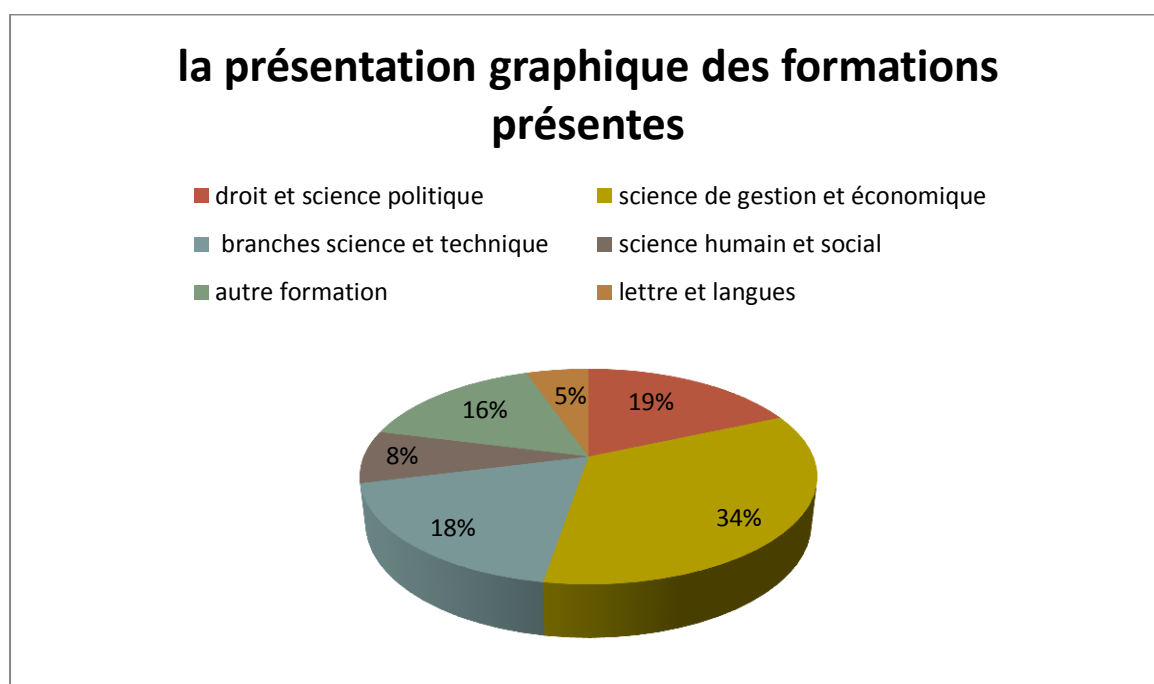


Le commentaire :

Parmi les 38 fonctionnaires et clients qui ils ont répondu à notre questionnaire, il y a 26 hommes et 12 femmes. Nous pouvons justifier ce déséquilibre par la domination des hommes dans l'administration bancaire. Contrairement aux femmes qui préfèrent d'autres fonctions telles que l'enseignement.

L'âge :**Le commentaire :**

Selon les réponses, il y a 30 questionnés à l'âge de 20 à 40 ans, 7 questionnés qui sont entre 40 et 50 ans et 3 questionnés qui sont plus de 50 ans dont l'âge maximal est 68 ans. Ici on constate que la plus part des fonctionnaires sont au début de leur carrière professionnelle. Et aussi qu'un bon nombre de ces participants sont des nouveaux diplômés.

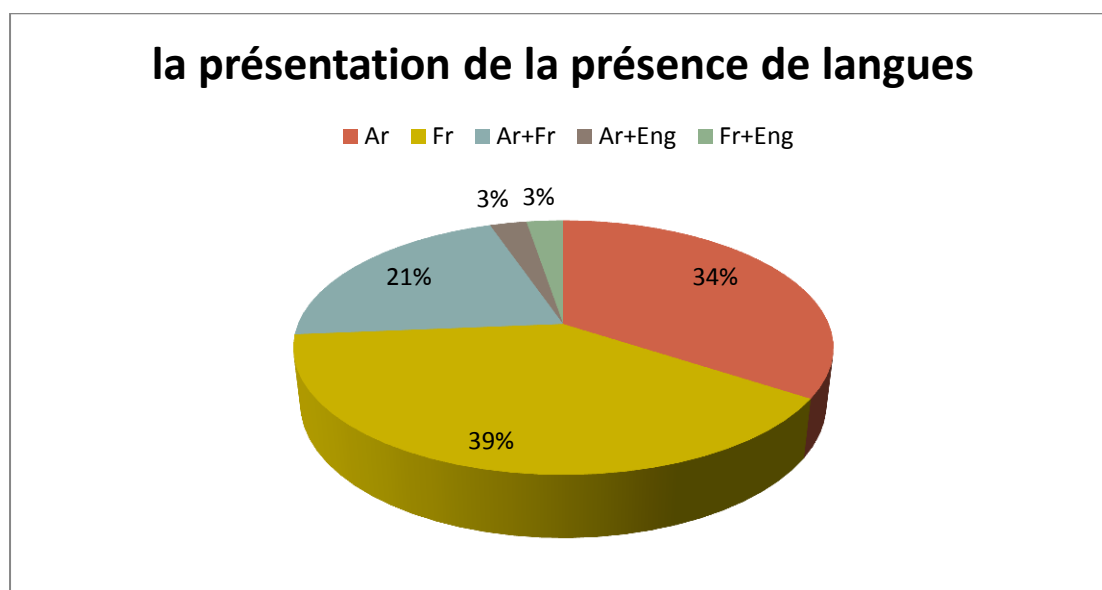
Question n° 1 : Quelle était votre formation initiale ?

Le commentaire :

Un pourcentage de 34% des participants faire des formations de science de gestion et économique qui sont en relation avec le secteur bancaire, 19% sont diplômés en droit et science politique, 18% appartient des branches techniques et scientifique ,8% pour les sciences humains et sociales aussi il a 5% qui ont répondu par lettre et langues et 16% par autre formation.

Question n° 2 : Dans quelle langue avez-vous préparé votre diplôme ?

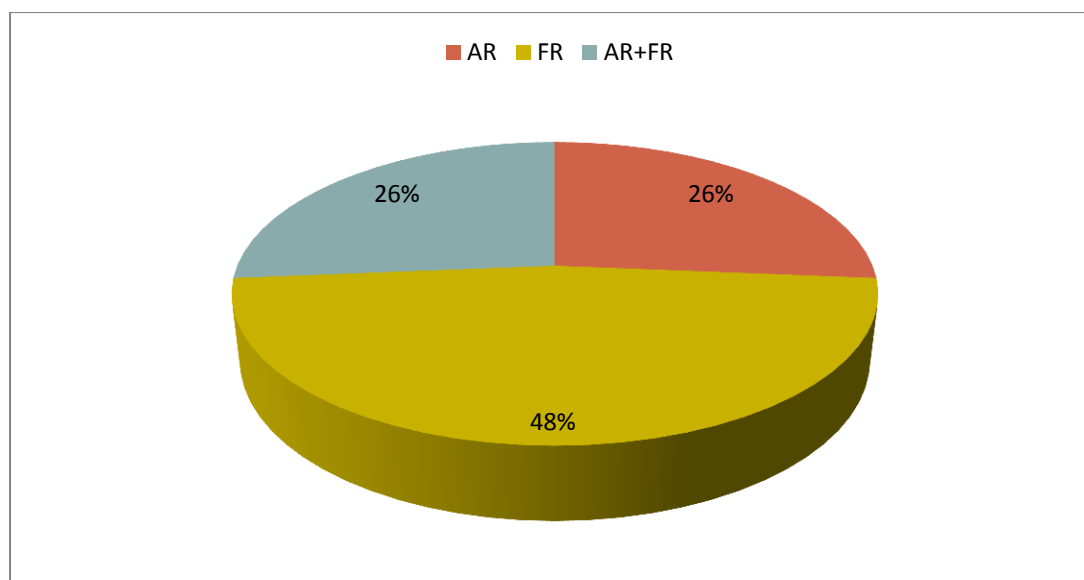
	Ar	Fr	Ar+Fr	Ar+Eng	Fr+Eng
La BADR	9	6	5	0	0
Le CPA	4	9	3	1	1
Le pourcentage	34%	39%	21%	3%	3%

**Le commentaire :**

D'après les résultats obtenus, nous constatons que la plupart des interrogés préparent leurs diplômes en français, ils représentent 39% de l'échantillon. Ensuite une proportion de 27% représente les gens qui ont fait en bilingue et 34% en arabe. En effet, le français reste présent en Algérie en occupant le rôle de la langue d'information, de communication et de fonctionnement de diverses institutions de l'État. Autrement-dit, le système éducatif et notamment l'université est le lieu privilégié de la langue française. Tient une position forte dans l'enseignement scientifique et technique.

Question n° 3 : Dans quelle langue avez-vous suivi votre formation ?

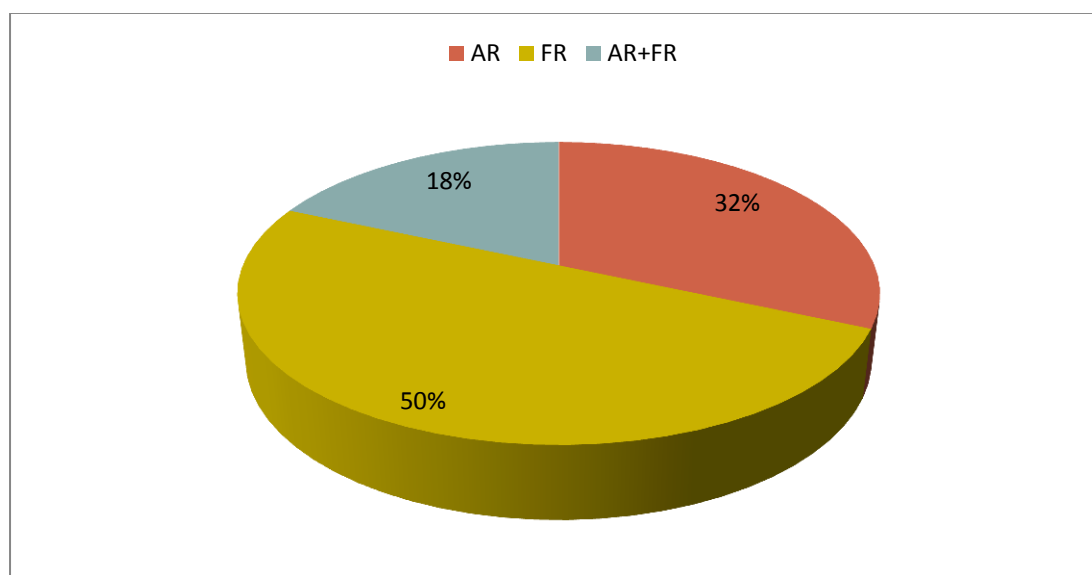
	Ar	Fr	Ar +FR
La BADR	5	10	5
Le CPA	5	8	5
Le pourcentage	26%	48%	26%

**Le commentaire :**

Comme il est mentionné 26% des sondés ont suivi leur formation en bilingue (AR+FR), en revanche qu'il y a ceux qui ont effectué leurs études a une seule langue 48% en français et 26% en arabe. En effet, le pourcentage du français est très élevé, car nos questionnés font leurs études supérieures en français.

Question n° 4 : Quelle est la langue la plus utilisée dans votre fonction ?

	Ar	Fr	Ar +Fr
La BADR	9	11	0
Le CPA	3	8	7
Le pourcentage	32%	50%	18%

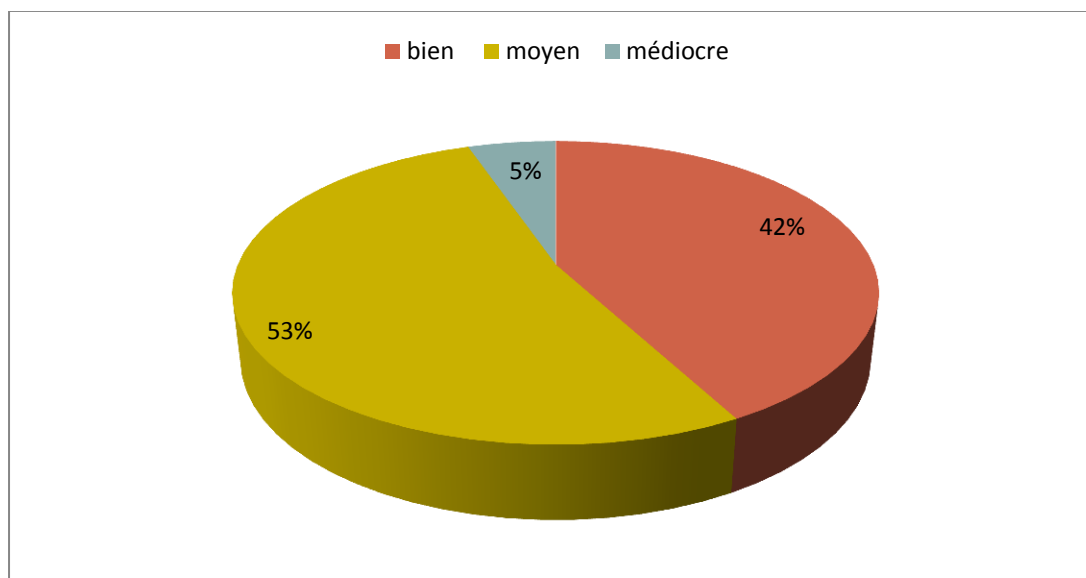


Le commentaire :

Selon le diagramme ci-dessus, nous remarquons que le français est la langue la plus utilisée par rapport à l'arabe avec un pourcentage de 50%, cela prouve que le français a eu un grand statut dans le milieu professionnel algérien. Comme il est mentionné aussi, il y a 18% des sondés qui ont suivi leurs formations en deux langues, le français avec la langue arabe. Ceci explique que notre société algérienne est bilingue. Le français avec le dialecte algérien, l'une des deux langues importantes en Algérie. Il est maîtrisé et utilisé par très bon nombre de gens et dans plusieurs domaines. Entre autres, la maîtrise ou non des deux langues et surtout du français qui jouit d'un statut de supériorité par rapport à l'arabe, peut conférer un statut social favorable aux yeux de l'ensemble de la société même si ce dernier est alterné avec l'arabe.

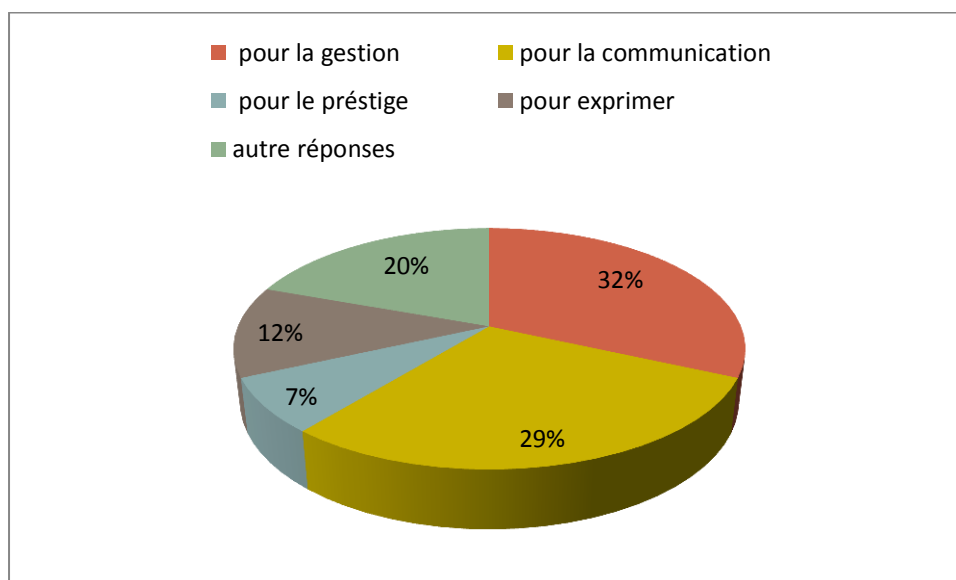
Question n° 5 : Comment trouver votre niveau de français après votre recrutement ?

	Bien	Moyen	Médiocre
La BADR	9	9	2
Le CPA	7	11	0
Le pourcentage	42%	53%	5%

**Le commentaire :**

À travers la représentation graphique, nous voyons que 53% des répondants ont un niveau moyen en français (acceptable) suivi de 40% des francophones ceux qui ont un bon niveau dans cette langue. Dans ce dernier cas, un infime pourcentage de 5% de ceux qui ne maîtrisent pas la langue du tout.

D'après certaines personnes, nous avons appris que l'acquisition de la langue française est une nécessité pour bien organiser le travail.

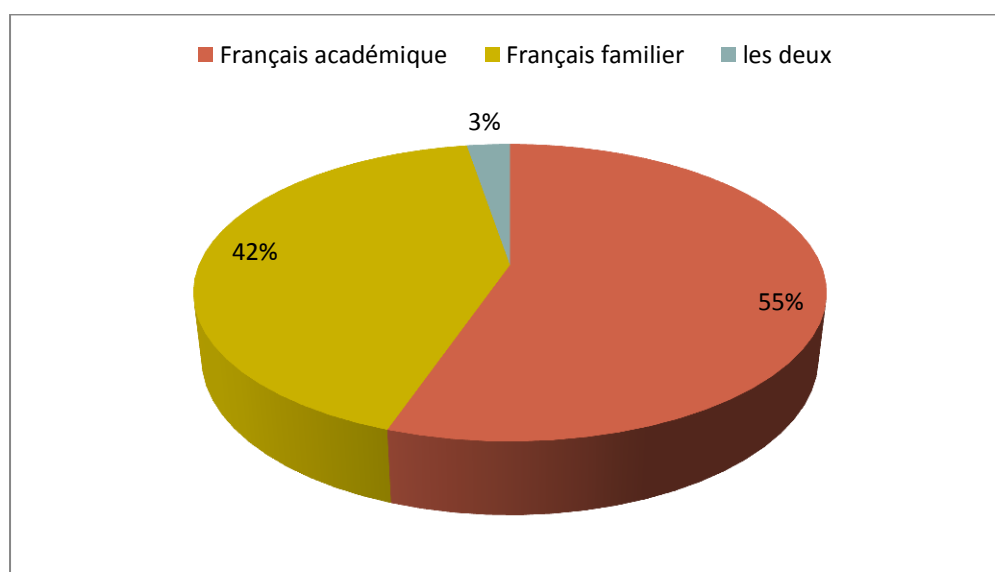
Question n°6 : Quelle est l'utilité de la langue française dans votre travail ?

Le commentaire :

Concernant l'utilité de la langue française dans le milieu du travail, les réponses sont limitées entre la gestion administrative avec 32%, la communication et la bonne conduite des tâches de travail avec 29%, le prestige avec 7%, ces résultats affirment que le français est une nécessité dans différents secteurs, spécifiques mais aussi comme facteur de prestige.

Question n° 7 : Quel registre utilisez-vous dans votre travail ?

	La BADR	Le CPA
Français académique	11	10
Français familier	9	7
Les deux	0	1

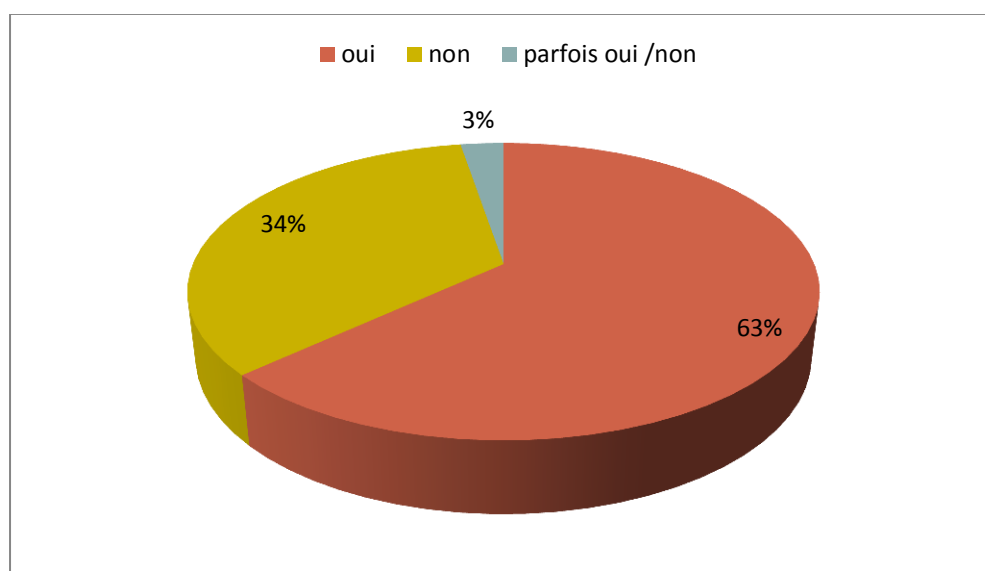
**Le commentaire :**

55% des sondés utilisent le français académique dans leur travail, 42% ont répondu par le français courant comme langue de communication dans le milieu de travail et 3% ont répondu par l'utilisation des deux langues. Cela montre que le français est un outil de communication et un moyen de travail important dans les situations officielles.

Question n° 8 : Les clients/collèges parlent-ils le français dans le milieu de travail ?

	Oui	Non	Parfois oui/non
La BADR	11	9	0

Le CPA	13	4	1
Le pourcentage	63%	34%	3%

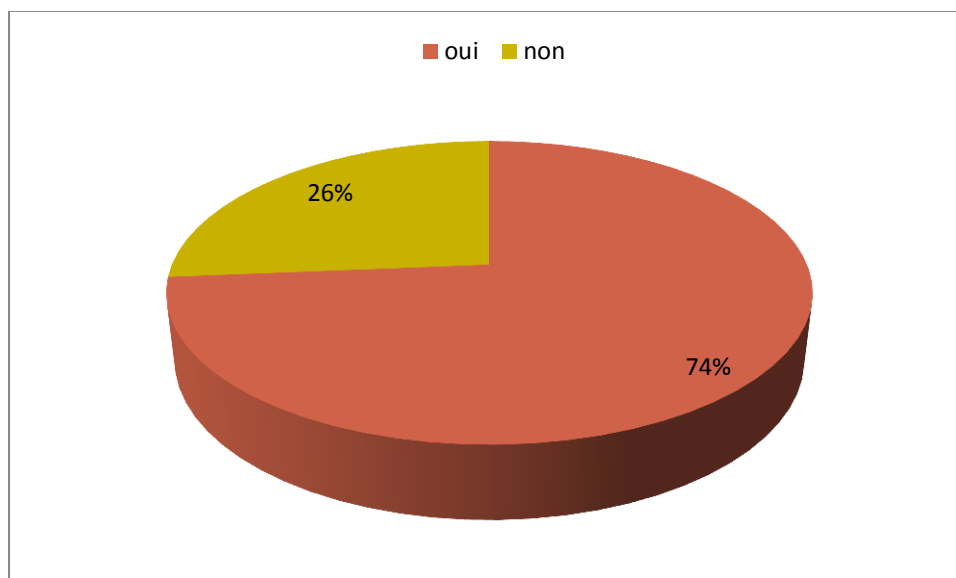


Le commentaire :

Nous constatons que la majorité des employés avec les clients des banques 63% utilisent le français en milieu de travail, tandis que plus du quart des ceux derniers 34% ne s'expriment pas en français ,3% utilisent un mélange de codes entre l'arabe dialectal et le français. Nous pouvons expliquer ce phénomène par la domination du français dans le secteur bancaire.

Question n° 9 : A votre avis, la maîtrise du français est-elle nécessaire dans le milieu professionnel algérien ?

	Oui	Non
La BADR	14	6
Le CPA	14	4
Le pourcentage	74%	26%

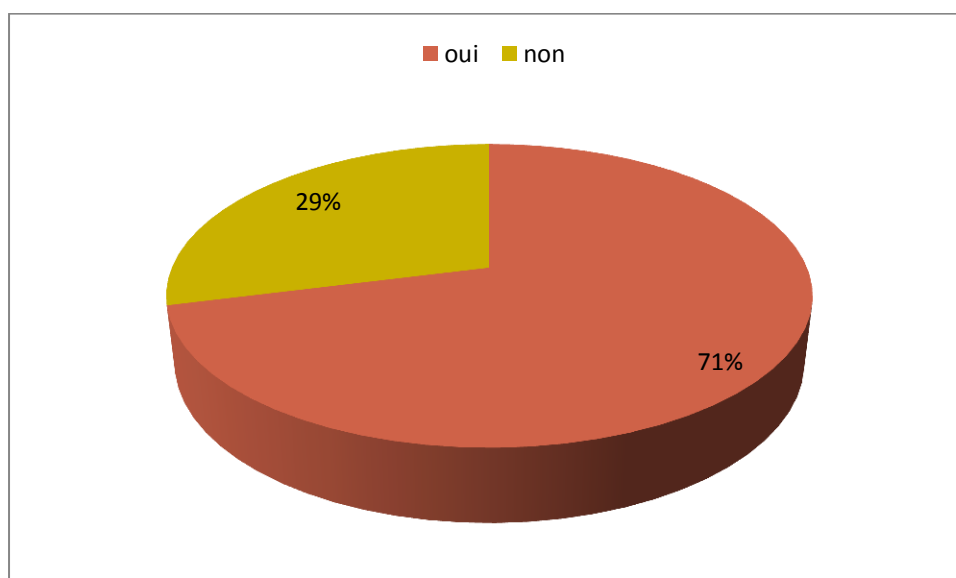


Le commentaire :

74% ont dit «oui» et 26% « non » pour la nécessité du français dans le milieu professionnel algérien. Le français considère comme la langue de travail dans plusieurs secteurs en Algérie. Elle est la langue qu'utilise la majorité des employés dans leur travail qu'ils soient nationaux ou étrangers.

Question n° 10 : Leurs formations, lui permettent-ils de bien manier la langue française ?

	Oui	Non
La BADR	11	9
Le CPA	16	2
Le pourcentage	71%	29%

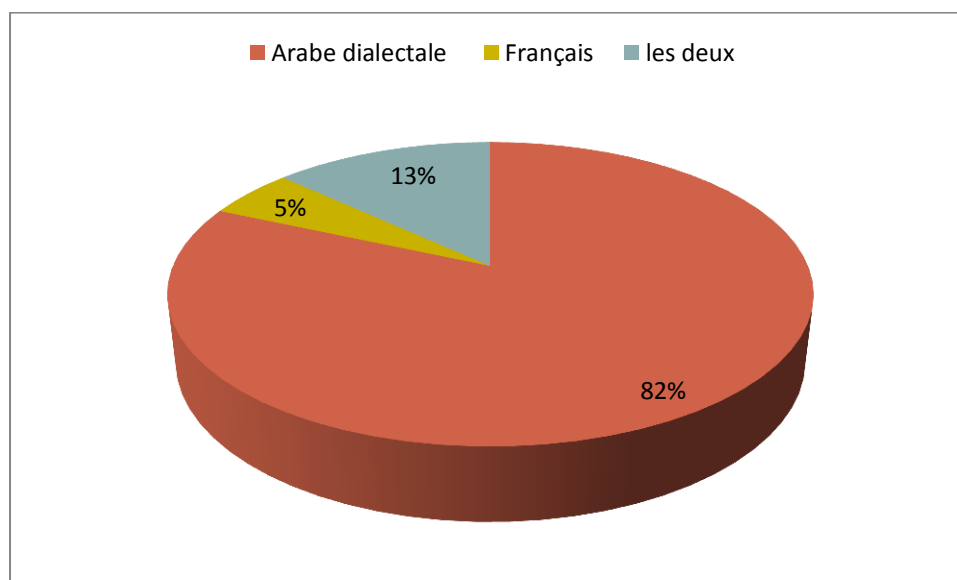


Le commentaire :

71% des banquiers ont répondu positivement, ils ont dit que leur métier est un facteur fondamental de bien manier cette langue après l'étude. Le travail joue également un rôle important à l'impact puisque l'activité professionnelle permet de développer ses connaissances en français ou bien une autre langue à travers diverses transactions, activités et les exercices de responsabilités liées au travail.

Question n° 11 : Dans les situations informelles, quelle est la langue la plus utilisée ?

	Arabe dialectale	Français	Les deux
La BADR	20	0	0
Le CPA	11	2	5
Le pourcentage	82%	5%	13%

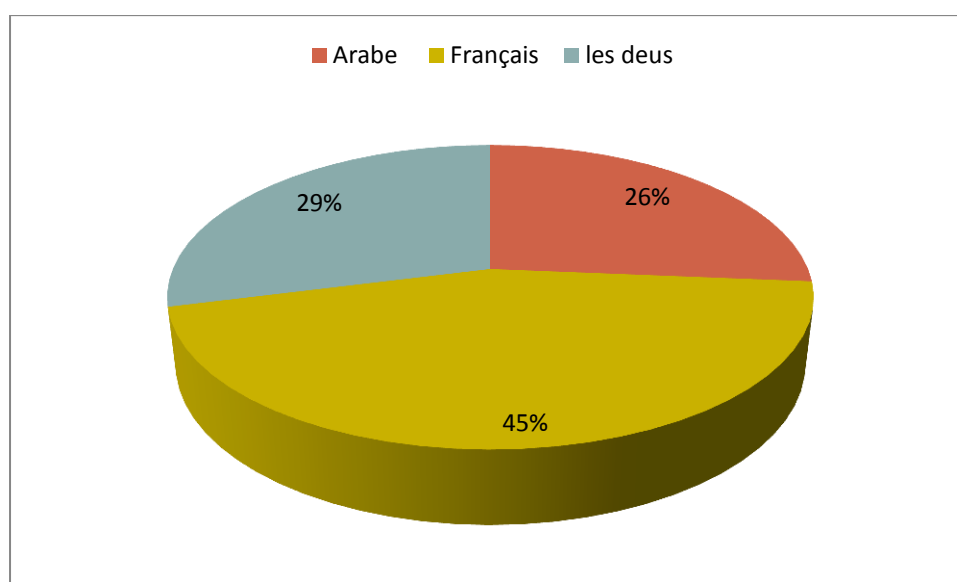
**Le commentaire :**

En dehors du milieu de travail, environ 82 % des gens utilisent l'arabe dialectal ou alternent l'arabe et le français (13%) comme stratégie de communication avec ses amis et collègues, et très peu pourcentage (5%) utilisent le français uniquement. L'usage du de l'arabe algérien domine dans les conversations des travailleurs. Il existe toujours une concurrence entre les deux langues : la langue maternelle et la langue étrangère (on parle ici de l'arabe algérien et du français). Nous observons souvent une langue qui domine dans les conversations qui dépend de la situation de communication où ils se trouvent. À cause du contact entre ces deux expressions dans

le domaine informel, l'arabe algérien (véhiculaire) est la langue de la majorité des Algériens, d'un point de vue sociolinguistique.

Question n° 12 : Quelle est la langue utilisée dans les réunions de travail ?

	Ar	Fr	Les deux
La BADR	8	8	4
Le CPA	2	8	7
Le pourcentage	26%	45%	29%

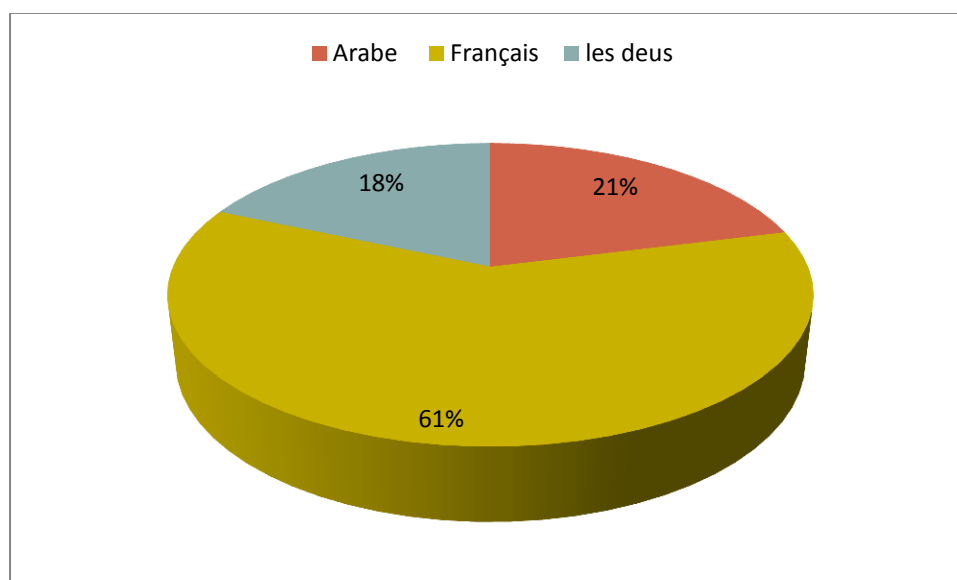


Le commentaire :

Plus de 40% des employés s'expriment en français dans les réunions de travail. Tandis que 29% répond par un mélange de codes ou bien un arabe alterné avec le français. et 26% utilisent l'arabe uniquement au sein de la réunion. L'arabe classique et le français sont essentiellement les deux langues officielles qui sont les plus présentes dans le domaine formel.

Question n° 13 : Au niveau de travail, dans quelle langue les documents sont rédigés ?

	Arabe	Français	Les deux
La BADR	8	12	0
Le CPA	0	11	7
Le pourcentage	21%	61%	18%

**Le commentaire :**

Comme il est indiqué dans la représentation graphique 61% des documents utilisés au travail sont rédigés en français, 21% sont rédigés en arabe et 18% en arabe et français. Le français et l'arabe sont deux langues de communication et de fonctionnement dans la banque ; le travail technique (comptabilité, analyse financière, gestion, etc.) se fait en français. Les documents, formulaires et fiches sont en français, Le français est une langue très employées dans le travail de banque avec l'ensemble des partenaires, qu'ils soient nationaux ou qu'ils soient étrangers.

Question n° 14 : Dans quel domaine l'usage du français est nécessaire ?**Le commentaire :**

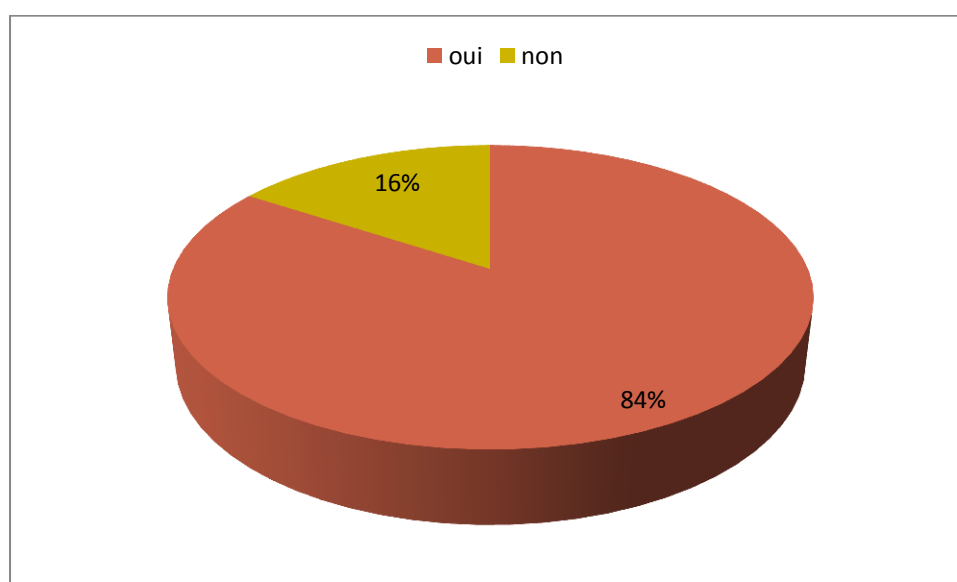
Le grand nombre d'institutions administratives, notamment celles des secteurs économiques et bancaires continuent à utiliser le français. En ce qui concerne les réponses à cette question, les enquêtes ont répondu par différentes réponses, nous les avons classées comme suit :

- Tous les domaines (la réponse de la plus part des enquêtes)
- Le domaine économique et commercial.
- Le domaine d'éducation et d'enseignement.
- Le domaine administratif et bancaire.
- La gestion.

Ces réponses prouvent que Le français est utilisé dans plusieurs sphères. La plupart des enquêtes pense que le français conserve un rôle privilégié dans tout les domaines et aussi produit d'une recherche de prestige culturel et professionnel.

Question n° 15 : La maitrise du français peut-elle aider les clients/collègues dans votre travail ?

	Oui	Non
La BADR	15	5
Le CPA	17	1
Le pourcentage	84%	16%

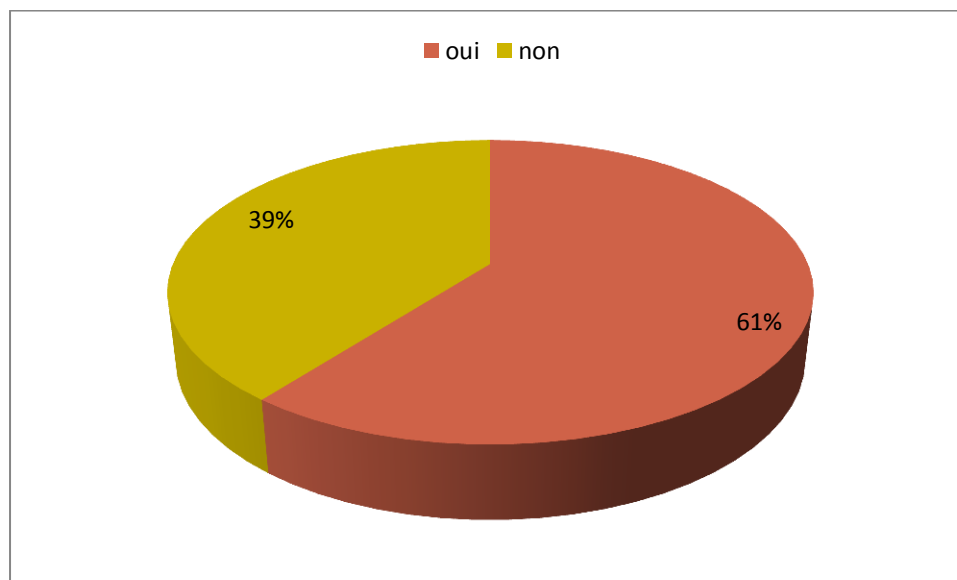


Le commentaire :

Le graphique ci-dessus nous montre que le nombre des enquêtés trouvent que la pratique et l'usage du français peut aider les clients et collègues dans leur travail avec taux plus élevé de 84 % par rapport aux réponses non , avec un taux de 16%. pour établir un lien fort avec les clients ou les fournisseurs, il est nécessaire d'avoir un français au moins acceptable avec la maitrise des termes techniques de travail pour réussir une bonne gestion surtout dans le secteur qui connaît les échanges, cela prouve que le français est une langue utilisable et très présente, permet de travailler à l'aise, d'interagir avec des personnes soit clients ou bien collègues et de pouvoir les informer et conseiller .

Question n° 16 : Y 'a il d'autre langues, autre que le français, utilisées par les collègues /clients dans le milieu ? Si oui, quelles sont ces langues ?

	Oui	Non
La BADR	13	7
Le CPA	10	8
Le pourcentage	61%	39%



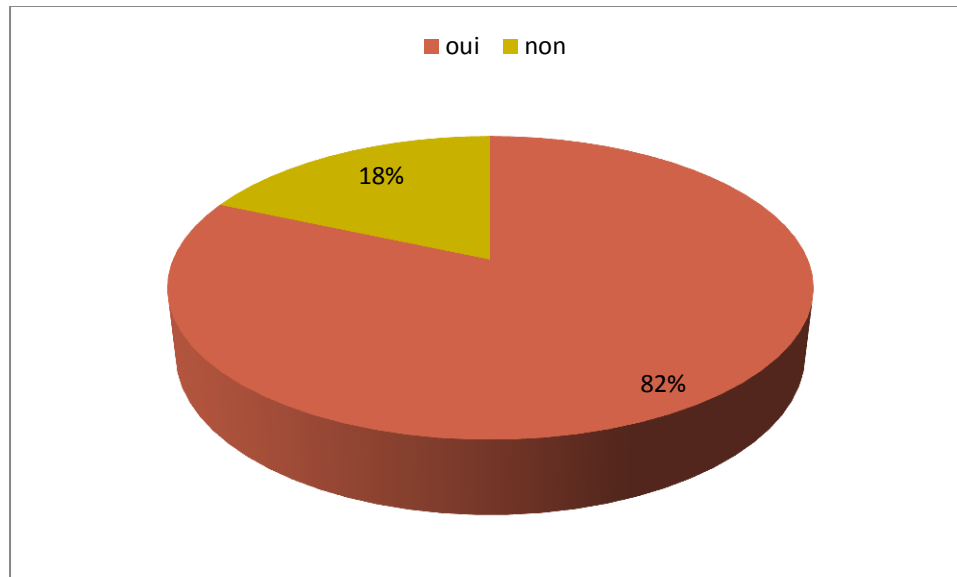
Le commentaire :

Selon les données présentes : un 39 % des gens affirme que le français est la seule langue dans leurs fonctions et un 61% dites qu'il y'a d'autres langues a part le français tel que : l'anglais, l'espagnole, l'Allemand et le russe dans le milieu de travail. Cette juxtaposition des langues dans les réponses indique une pluralité linguistique caractéristique du paysage algérien ce qui confirme que le français cohabite avec l'arabe en harmonie et avec les autres langues également, tout en gardant sa place privilégiée de premier langue étrangère.

Question n° 17 : A votre avis faut-il utiliser l'arabe comme langue de travail ?

Si non, pourquoi ?

	Oui	Non
La BADR	18	2
Le CPA	13	5
Le pourcentage	82%	18%

**Le commentaire :**

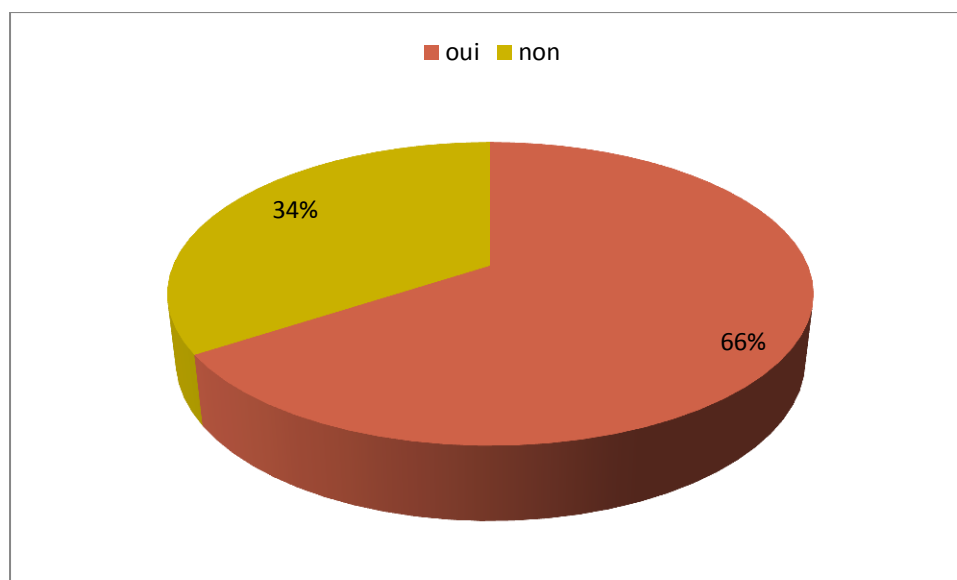
Les chiffres indiquent 82% des réponses positives contre 14% des négatives traduisent que cette situation peut s'appliquer. L'analyse de la question au dessus sur l'arabisation de travail a confirmé que les employés acceptent l'idée et répondent que : l'arabe, c'est notre langue national et officielle donc il faux la généralisé afin de faciliter la communication avec toutes les catégories de la société.

Ceux qui répondent par non leurs justifications à la réponse sont les suivantes :

- La langue française est la plus utilisé depuis l'indépendance.
- Y'a des notions qui n'existent pas en arabe notamment en technologie.
- Y'a des notions de bases qui ne peuvent pas utiliser en arabe.
- On utilise tous les deux
- Parce que les cours doivent être en français.
- Pour prendre toutes les nouvelles recherches au niveau national.
- Il faut d'abord développer l'arabe techniquement comme n'importe quelle langue.

Question n° 18 : Est-ce que vous faites encore des efforts pour améliorer votre niveau du français ? Si oui, comment ?

	Oui	Non
La BADR	11	9
Le CPA	14	4
Le pourcentage	66%	34%



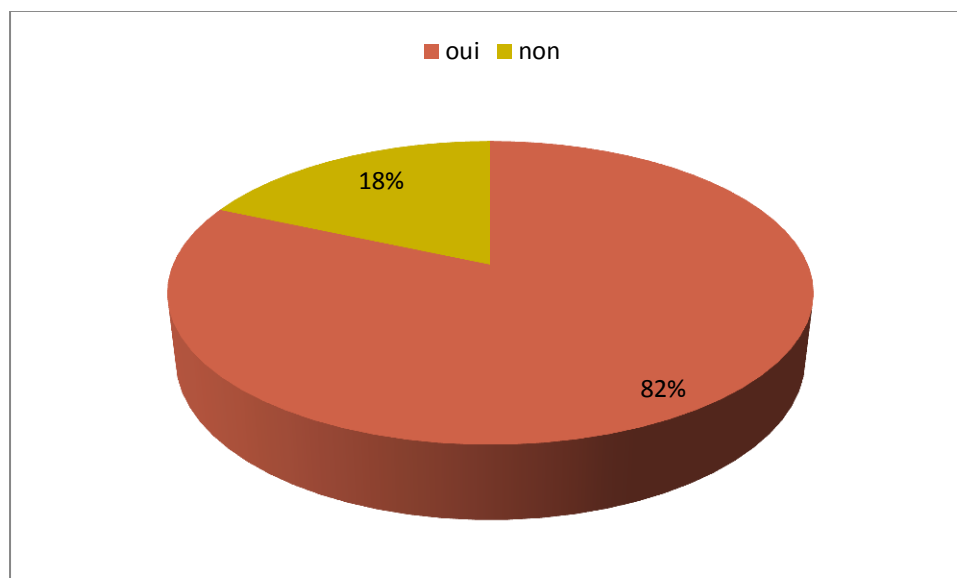
Le commentaire :

D'après les résultats figurants dans le graphique au dessus, on remarque que la majorité (66%) des participants font des efforts pour améliorer leur niveau de français, tandis que 34% qui ne prennent aucune initiative pour améliorer leurs connaissances. Concernant ceux qui ont répondu par oui : la lecture, les médias, l'internet et les cours de renforcements dans cette langue sont des stratégies choisies pour développer leurs capacités langagières.

Question n° 19: Pensez-vous que l'apprentissage du français est important ?

Les réponses figurent sur le tableau et le diagramme suivant :

	Oui	Non
La BADR	15	5
Le CPA	16	2
Le pourcentage	82%	18%

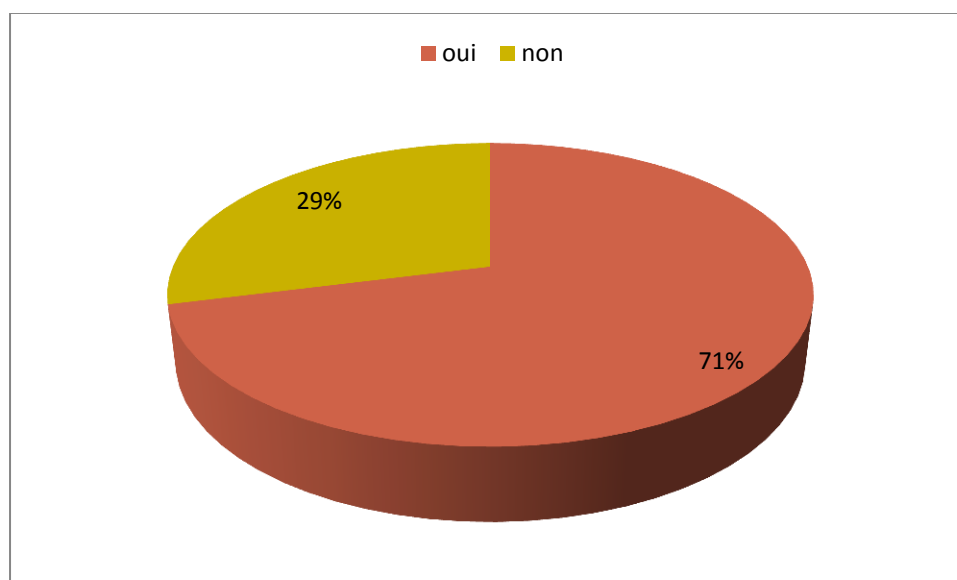


Le commentaire :

Les résultats remplissent seulement les deux réponses, celles des mentions « oui elle est importante » et « non, pas de tout ». Les chiffres traduisent explicitement le degré d'importance qu'occupe la langue française chez les employés et les clients des banques enquêtés. Par un pourcentage de 82% qu'ils ne sont pas prêts à se passer de cette langue dans leurs parcours de travail, sachant bien toutes les opportunités qu'elle peut leur offrir départ.

Question n° 20 : Pensez-vous que l'utilisation du français domine l'utilisation de l'arabe ?

	Oui	Non
La BADR	13	7
Le CPA	14	4
Le pourcentage	71%	29%

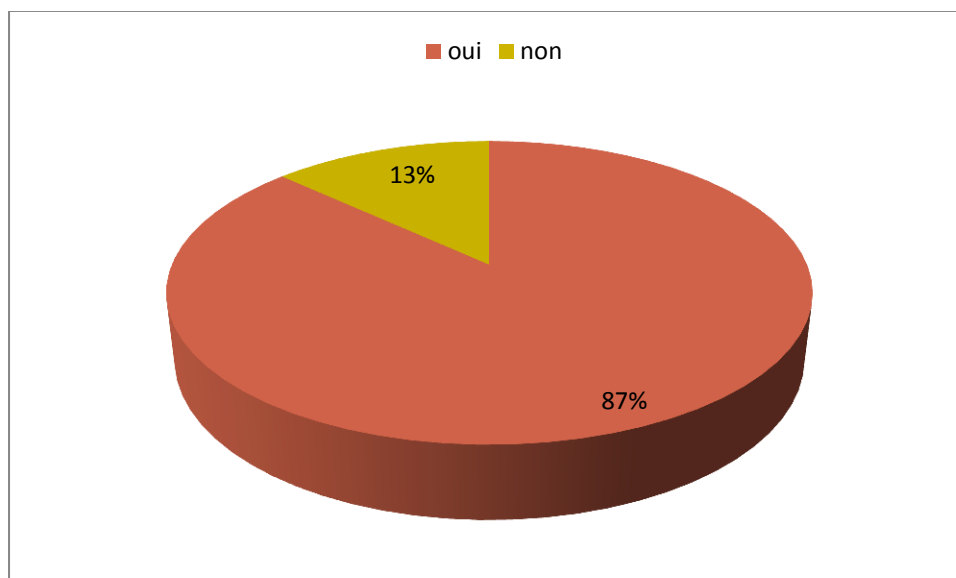


Le commentaire :

Le constat qu'on peut tirer du présent résultat, est qu'on assiste à la domination de la langue française comme outil de travail par rapport à l'arabe, le pratique et l'usage de français domine utilisation de l'arabe avec taux plus enlevé de 71% par rapport ce qui dis non le français n'a jamais dominé l'arabe avec un taux de 29%, malgré que l'arabe est la langue officielle et nationale de notre pays. Le français véhicule l'officialité et reste dominant sur la majorité des secteurs en Algérie.

Question n° 21 : Dans les premières étapes de l'apprentissage de la langue française, lisez-vous ?

	Oui	Non
La BADR	14	19
Le CPA	4	1
Le pourcentage	87%	13%

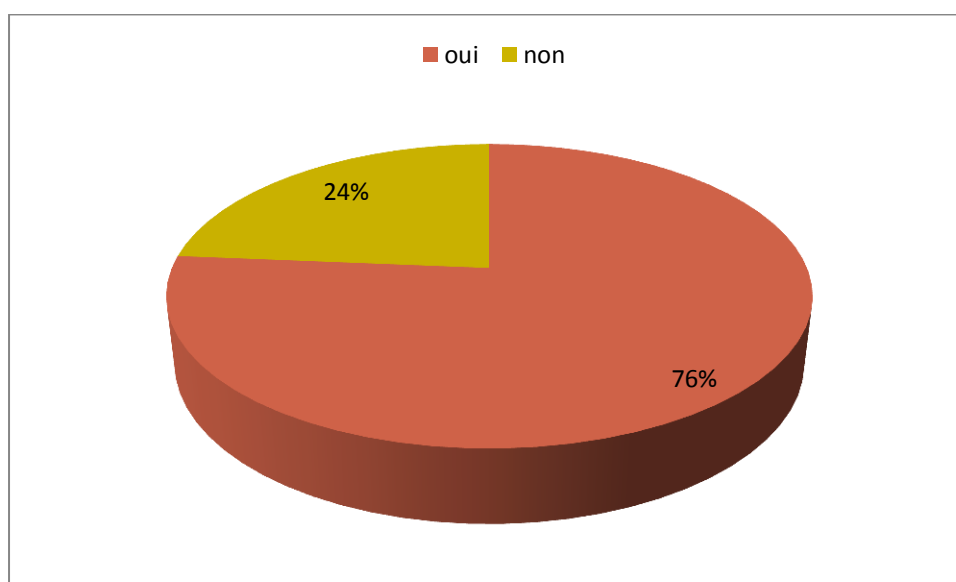


Le commentaire :

A partir de ce graphe nous constatons 87% de participant à lire dans leur premier niveau d'apprentissage de française, concernant les gens qui réponde par non ne sont que 13% ils n'avaient aucune envie de lire et d'apprendre cette langue

Question n° 22 : Est-ce que votre entourage vous a soutenu pour apprendre le français ?

	Oui	Non
La BADR	14	6
Le CPA	15	3
Le pourcentage	76%	24%



Le commentaire :

Plus de trois quarts (76%) répondants par oui et moins que le quart (24%) par non. On peut dire sur la base de ce sondage que, l'entourage et l'environnement encouragent à l'épanouissement de la langue française malgré la prédominance de l'arabe parlé dans notre vie quotidienne.

II. Synthèse

La langue française est une langue vivante dans les deux banques où nous avons réalisé notre étude, elle constitue un outil très important dans le fonctionnement, elle est considérée comme une langue de pratique obligatoire, elle est largement choisie en tant que langue de communication et de gestions administratives. Cela nous renseigne sur les besoins qui poussent les employés et les clients à utiliser le français et non pas une autre langue.

D'après les résultats obtenus, il résulte de ce chapitre les conclusions suivantes :

- La majorité des enquêtés ont fait leurs études supérieures et suivent leurs fonctions en français.
- Le français présente un outil de travail plus qu'une langue, l'arabe est réclamée, mais elle n'est pas nécessaire ou indispensable pour effectuer le travail.
- L'arabe est la langue nationale et officielle du pays, dans les situations informelles le dialecte domine dans les conversations de communications qu'ils se trouvent.
- L'usage du français pour nos enquêtés est une nécessité plus qu'un choix, elle est la langue la plus utilisée dans les situations officielles, ainsi elle facilite le contact et les tâches des employés/ clients au sein des banques.
- La langue française est utilisée, donc par la majorité des algériens dans les échanges ordinaires, dans leurs activités professionnelles et personnelles. En effet, la langue arabe et la langue française sont les deux langues de travail et de communication, et de fonctionnement.

- le français cohabite avec l'arabe en harmonie et avec les autres langues également, tout en gardant sa place privilégiée de première langue étrangère.
- L'utilité de l'usage du français dans les différents contextes au sein des banques ne se limite pas à des besoins communicatifs, mais aussi pour la gestion des tâches administratifs, le prestige de travail ...etc.

Le français demeure non seulement un moyen de travail primordial pour les algériens que ce soit dans le travail ou dans la rue mais aussi une langue privilégiée de transmission du savoir. Le domaine économique et plus précisément le domaine bancaire est l'un des domaines où nous avons observés une utilisation quotidienne de français dans les différents contacts et tâches de travail.

Dans notre cas d'étude nous avons choisi l'utilisation de langue française dans l'administration algérienne comme sujet de recherche, il porte sur le domaine de la sociolinguistique qui s'intéresse à l'étude de la langue dans diverses situations de la communication.

Durant la réalisation de notre travail de recherche, nous avons tenté de montrer la place qu'occupent les langues dans la société et plus particulièrement la place qu'occupe la langue française dans la banque de la BADR et CPA de TAHIR.

Notre objectif d'étude consiste en des interrogations à propos de l'utilité et du type de communication qui font appel à l'usage de la langue française par les employés et les clients au sein des deux banques. Pour atteindre notre objectif, nous avons distribué un questionnaire à 38 fonctionnaires et clients au sein des banques évoquées.

Afin de confirmer les données empiriques à la pertinence des questions qu'on se propose dans notre problématique et les hypothèses postulées dans la partie théorique préliminaire de notre recherche, nous allons présenter les résultats suivants :

A partir l'analyse que nous avons effectuée, nous pouvons affirmer que chez nos enquêtés le français est largement utilisé au sein des banques ou sa présence s'avère nécessaire dans différentes tâches de travail. Il figure encore dans le premier rang pour l'efficacité du travail, du fait que l'employé utilise une documentation qui n'est disponible généralement qu'en langue française, donc le français permet d'être à jour avec les nouvelles technologies.

La maîtrise des langues étrangères dans les banques est très importante surtout l'usage de la langue française dans toutes les communications, puisqu'elle est une langue de fonctionnement, et elle doit être aussi une langue de communication.

Lorsque nous observons les résultats tirés à propos de l'usage du français, nous notons que le français même-si il occupe un rôle très important au niveau des banques, mais il ne parvient pas à être nommé « langue de travail » par l'Etat qui insiste sur l'appellation de « langue étrangère ». Alors qu'elle est une langue proche des algériennes. Ainsi, la majorité des employés préfèrent la maîtrise et l'usage des deux langues dans leur travail, de façon optionnelle, la maîtrise de l'arabe ou du français est bonne, mais maîtrise des deux est mieux, ce qui signifie que nous pouvons les appeler des fonctionnaires « bilingue ».

Conclusion générale

Donc nous pouvons affirmer que la langue française s'exerce et est utilisée dans l'administration algérienne comme moyen de pratique au sein de banques : c'est pourquoi les employés et les clients utilisent le français pour des besoins langagiers dans le domaine terminologique bancaire cela est prouvé à partir des résultats obtenus, ce qui confirme les hypothèses formulées dans l'introduction.

Par ailleurs, le français en milieu professionnel algérien pourrait être considéré, pour certaines personnes ; comme langue de prestige. la société algérienne voit la personne qui maîtrise la langue d'Hugo comme quelqu'un d'intellectuel, instruit et même riche donc certains employés des banques utilisent le français seulement à cette fin.

Enfin, nous avons choisi ce domaine pour pouvoir décrire des réalités linguistiques, dans les deux institutions publiques et ce dans le but de mieux comprendre les pratiques langagières dans la réalité et la vie de l'administration algérienne.

Références bibliographiques :

- **BEN AZOUZ Nadjiba**, « *politique linguistique en Algérie : arabisation et francophonie* », université de Biskra ,2011.
- **BOURDIEU Pierre**, « *Ce que parler veut dire* » : l'économie des échanges linguistiques, FAYARD, Paris. 1982.
- **BOURDIEU P**, *Vous avez dit « populaire ? »*, Actes de la recherche en sciences sociales, N°46, 1982.
- **BOYER H**, « *Éléments de sociolinguistique* »: Langue, communication et société, Dunod (2^e édition), 1996.
- **BOYER Henri**, « *Introduction à la sociolinguistique* », Paris, Dunod, 2001.
- **CALVET J.L**, « *L'Algérie à la croisée des langues et des cultures* ». In Travaux de didactique du français langue étrangère .n°45 Université Paul Valéry –Montpellier, 2001.
- **CALVET Louis-Jean et Dumont Pierre** (dire.), « *L'enquête sociolinguistique* », Paris : L'Harmattan, 1999.
- **CHERIGUEN F**, « *Politique linguistique en Algérie* », In : Mots, septembre 1997.
- **DUBOIS J., GIACOMO L., MARCELLESI C., MEVEL J-P**,2007, grand dictionnaire de linguistique et sciences des langages, Edition Larousse, Paris, p.435.
- **EI HIMER** , 2004 : p, 27
- **FERGUSON**, in J.L.Calvet, « *La sociolinguistique* », Paris, PUF, 1996.
- **HAMERS J.F, BLANC M**, « *bilinguisme et bilinguisme* », Pierre Mardaga, Liège, 1983.
- **LABOV William**, « *la Sociolinguistique* », Éditions de Minuit, Paris, 1976.
- **MACKEY W**, « *bilinguisme et contact des langues* », klincksieck, Paris, 1976.
- **MEDANE**, « *marchés linguistiques* », université hassiba benbouali-Chlef.
- **MOREAU M. L**, « *la Sociolinguistique* », Concepts de base, Pierre Mardaga, Liège, 1997.
- **MOUNIN G**, *Dictionnaire de linguistique*, PUF, paris, 2004.
- **RAHAL S**, « *La francophonie en Algérie* » : Mythe ou réalité
- **TALEB-IBRAHIMI**, Khaoula. « De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens». In De la didactique des

- langues à la didactique du plurilinguisme, J. Billiez(dir.), Lidilem, Université de Grenoble 3, pp. 291-298.
- **TALEB IBRAHI Khaoula**, « *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues* », *L'Année du Maghreb* [En ligne], I | 2004, mis en ligne le 08 juillet 2010, consulté le 13 mars 2017. URL : <http://anneemaghreb.revues.org/305> ; DOI : 10.4000/année Maghreb.305
 - **TALEB IBRAHIMI Khaoula**, les algériens et leur(s) langue(s), Alger : El-hikma, 1994.
 - **TALEBI IBRAHIMI khaoula**, Les Algériens et leur(s) langue(s), El Hikma, Alger, 1995,P.186.
 - **QUEFF2LEC Ambroisz, Yacine DERRADJI...**, « *Le français en Algérie : Lexique et dynamique des langues*, éd Duculot, Bruxelles, 2002, p.3.
 - **ZABOOT T**, « *Un code switching algérien* » : le parler de tizi-ouzou, thèse de doctorat, université de la Sorbone, 1989.

Sitographie :

- <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/plurilinguisme/> consulté le 11/04/2019.
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Communaut%C3%A9_linguistique consulté le 04/06/2019.
- <http://www.cawjjjel.org/financement-agricole/87-presentation-de-la-banque-badr> consulté le 18/05/2019.
- <https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwiEjKztyOviAhUbAmMBHc6YCCEMQFjAAegQIAhAB&url=https%3A%2F%2Fstudylibfr.com%2Fdoc%2F2104290%2Fvariation-linguistique--diglossie--bilinguisme>
- <http://elmouchir.caci.dz/cpa-crdit-populaire-dalgrie-agence-jijjel-17150.html> consulté le 2 Mai 2019

Thèses et mémoires consultés :

- **BOUDENE Said**, L'usage du français dans les administrations publiques algériennes : Administration à caractère technique et administration à caractère commun, 2014-2015, université Oran 2.
- **BOUFENAR Ahlam et BEN ABDELAZIZ Manel**, l'utilisation de la langue française dans les entreprises publiques et privées : Cas de l'OPGI, la caisse régionale de mutualité agricole, feroase et Toyota. 2017/2018, université de Jijel.

Résumé

La présente étude s'intéresse à l'utilisation du français dans l'administration algérienne plus précisément le secteur bancaire. Il s'agit dans ce travail de poser le problème de l'usage du français dans les banques algériennes.

Nous avons utilisé un questionnaire comme outil de travail à deux banques (Banque d'Agriculture et de Développement Rural et le Crédit Populaire d'Algérie) dont nous analysons les réponses afin de tirer un bilan sur les raisons de la présence de cette langue.

Mots clés : usage du français, administration, échange client-administrateurs.

ملخص :

تهتم هذه الدراسة على استخدام اللغة الفرنسية في الإدارة الجزائرية و خاصة القطاع المصرفي. يتعلق هذا العمل في طرح مشكلة استخدام اللغة الفرنسية في البنوك الجزائرية. قمنا باستخدام استبيان كأداة عمل في البنكين (بنك الزراعة والتنمية الريفية و القرض الشعبي الجزائري) الذي من خلاله قمنا بتحليل الإجابات من أجل استخلاص استنتاجات حول أسباب وجود هذه اللغة. الكلمات المفتاحية : استخدام الفرنسية إدارة تبادل عميل-إداري.

Abstract :

This present study is interested in the use of French language in the Algerian administration more precisely the banking sector it is in this work of we emphasized the problem of using French in Algerian banks.

We advocated a questionnaire as working tool in the two banks (the Bank for Agriculture and Rural Development and the Algerian People's Loan) which we analyzed the answers in order to draw conclusions about the reasons for the presence of this language.

Key words: use of French, administration, client-administrator exchange.

Résumé

La présente étude s'intéresse à l'utilisation du français dans l'administration algérienne plus précisément le secteur bancaire. Il s'agit dans ce travail de poser le problème de l'usage du français dans les banques algériennes.

Nous avons utilisé un questionnaire comme outil de travail à deux banques (Banque d'Agriculture et de Développement Rural et le Crédit Populaire d'Algérie) dont nous analysons les réponses afin de tirer un bilan sur les raisons de la présence de cette langue.

Mots clés : usage du français, administration, échange client-administrateurs.

ملخص :

تهتم هذه الدراسة على استخدام اللغة الفرنسية في الإدارة الجزائرية و خاصة القطاع المصرفي. يتعلق هذا العمل في طرح مشكلة استخدام اللغة الفرنسية في البنوك الجزائرية. قمنا باستخدام استبيان كأداة عمل في البنكين (بنك الزراعة والتنمية الريفية و القرض الشعبي الجزائري) الذي من خلاله قمنا بتحليل الإجابات من أجل استخلاص استنتاجات حول أسباب وجود هذه اللغة. الكلمات المفتاحية : استخدام الفرنسية إدارة تبادل عميل-إداري.

Abstract :

This present study is interested in the use of French language in the Algerian administration more precisely the banking sector it is in this work of we emphasized the problem of using French in Algerian banks.

We advocated a questionnair as working tool in the two banks (the Bank for Agriculture and Rural Development and the Algerian People's Loan) which we analyzed the answers in order to draw conclusions about the reasons for the presence of this language.

Key words: use of French, administration, client-administrator exchange.